

10 milliards de DA consacrés à la restauration des établissements scolaires touchés par les catastrophes naturelles

Page 24

DK NEWS

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION



Mardi 9 Septembre 2014 - 16 Dhu al-Qidah 1435 - N° 717 - Troisième année - Prix : Algérie : 10 DA. France : 1€ www.dknews-dz.com

Le Président Bouteflika signe des décrets présidentiels portant ratification de 4 conventions arabes

Page 24

**ALGÉRIE - FRANCE
M. Sellal s'entretient à Tunis avec son homologue français**

Page 24

Le président du Parlement arabe en visite en Algérie

Le président du Parlement arabe, Ahmed Ben Mohamed al-Jarwani a entamé hier une visite en Algérie durant laquelle il prendra part à une conférence sur «le rôle de la femme dans la préservation du tissu familial et la stabilité sociale» et rencontrera des responsables du Parlement algérien.

Page 24

DES CHANTIERS PARTOUT **La stabilité source de développement**

Face aux multiples menaces externes, exacerbées notamment par l'instabilité qui règne dans certains pays du voisinage immédiat, l'Algérie est plus que jamais appelée à consolider son front interne et renforcer sa cohésion sociale afin de préserver sa sécurité et sa stabilité. Le peuple algérien qui a payé un lourd tribut durant la décennie noire, sait mieux que quiconque que la préservation de la stabilité de son pays n'a pas de prix.

Page 3



LE PR^E MADJID BESSAHA, DIRECTEUR DES PROGRAMMES DE SOINS, DE L'ÉTHIQUE ET DE LA DÉONTOLOGIE AU MSP, INVITÉ DU FORUM DE DK NEWS

Déontologie médicale et éthique en débat

Page 7



TAMANRASSET : Des projets pour améliorer le cadre de vie des citoyens à Aïn Salah

Page 5

SANTÉ

ENFANT
Comment faire en cas de fracture du poignet ?

Pages 12-13

SPORT

RAOURAOUA AVERTIT:
Les Verts menacés
par un huis clos à domicile

Page 19



PROTECTION CIVILE

2 014
interventions en 48 heures

Page 9

Météo



Régions Nord : 33° à Alger

Temps devenant voilé à nuageux avec faible activité pluvio-orageuse sur l'Ouest et le Centre en fin de journée et soirée.

Les vents seront faibles à modérés.
La mer sera peu agitée.

Régions Sud : 36° à Tamanrasset

Temps généralement chaud et ensoleillé avec tendance orageuse en cours d'après-midi/soirée vers la Saoura et le Nord Sahara et le Hoggar/Tassili.

Les vents seront en général faibles à modérés avec localement chasse sable.

M. Necib à Biskra

Le ministre des Ressources en eau, Hocine Necib, poursuit aujourd'hui sa visite de travail et d'inspection dans la wilaya de Biskra.



ALGÉRIE-ALLEMAGNE Salon Bau 2015

La Chambre algéro-allemande de commerce et d'industrie (AHK Algérie) procédera en son siège à la présentation du Salon BAU 2015 pour l'architecture, les matériaux et les systèmes qui se tiendra du 19 au 24 janvier 2015 à Munich.

HIER À 12H46 Un tremblement de terre de 4 degrés de magnitude enregistré à Blida

Un tremblement de terre d'une magnitude de 4 degrés sur l'échelle de Richter a été enregistré lundi à 12h46 (heure locale) dans la wilaya de Blida, a indiqué le Centre de recherche en astronomie astrophysique et géophysique dans un communiqué.

L'épicentre de la secousse a été localisé à 04 km sud-ouest de Bougara précise la même source.



DEMAIN À 10H30 M. Hadibi omar P-DG de l'entreprise métro d'Alger invité du forum de dk news



M. Hadibi Omar P-DG de l'entreprise métro d'Alger sera l'invité demain Mercredi 10 Septembre à 10h30 du forum de dk news dans le cadre d'une conférence consacrée aux projets des transports guidés en Algérie « métro-tramway et télécabines ». Rendez-vous à 10h30 au siège de dknews au 3 rue du Djurdjura à Ben Aknoune.

Tripartite, le 15 septembre

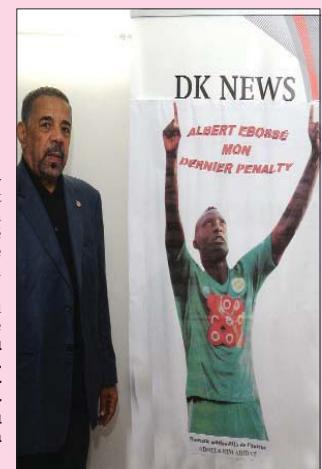
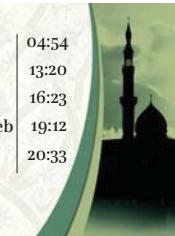
L'organisation patronale CGP/BTPH annonce la tenue de la Tripartite le 15 septembre pour discuter le nouveau code du travail.

	Max	Min
Alger	33	21°
Oran	30°	18°
Annaba	33°	19°
Béjaïa	32°	19°
Tamanrasset	36°	22°

Horaires des prières

Mardi 14 Dhu Al-Qidah 1435

Fajr	04:54
Dohr	13:20
Asr	16:23
Maghreb	19:12
Isha	20:33



CE MATIN À 10H30 AU FORUM DE DK NEWS Présentation du trophée national du fair-play «Albert Ebossé»

Mr Abidat Abdulkrim, expert consultant international chargé de la prévention animera ce matin à 10h30 au forum de DK News, une conférence intitulée : «La violence dans les stades : causes et traitements».

A cette conférence, qui sera rehaussée par la présence de son excellence monsieur l'ambassadeur du Cameroun en Algérie, sont conviées des personnalités de divers horizons.

Le nouveau trophée national du Fair-Play qui portera le

nom du regretté footballeur camerounais de la JSK, Albert Ebossé, sera présenté à la presse ainsi qu'un livre dédié à la mémoire du défunt au titre ô combien symbolique : «Mon dernier penalty».

La présentation aura lieu au centre de presse de notre publication, sis au 3, rue du Djurdjura Ben Aknoune Alger.

N. B : Son excellence monsieur l'ambassadeur du Cameroun inaugure le trophée du Fair-Play Albert Ebossé saison sportive 2014/2015.

20 ET 21 SEPTEMBRE À EL KHROUB Colloque Massinissa

« Le HCA organise les 20 et 21 septembre au centre culturel M'hamed Yazid d'El Khroub (Constantine) un colloque : » Massinissa : au cœur de la consécration du premier Etat numide ».

FISCALITÉ La DGI lance son nouveau site web

La Direction Générale des Impôts vient de lancer son nouveau site web : www.mfdgi.gov.dz, une "plateforme interactive" permettant un accès simple et rapide à l'information fiscale, indique la DGI dans un communiqué.



Le lancement du nouveau site web "entre dans le cadre de la poursuite des actions d'amélioration de la relation entre l'administration fiscale et les contribuables", souligne la même source.

Doté d'un nouveau design et d'une interface dynamique entièrement repensée, ce nouveau portail offre au public (particuliers et professionnels) une plateforme interactive souple et moderne permettant un accès simple et rapide à l'information fiscale.

La mise en ligne de la version arabe constitue, selon la DGI, "une des innovations en termes de contenu, et ce, en vue de répondre aux différents besoins exprimés par les utilisateurs du site, quelle que soit leur catégorie".

La stabilité du pays source du développement

Face aux multiples menaces externes, exacerbées notamment par l'instabilité qui règne dans certains pays du voisinage immédiat, l'Algérie est plus que jamais appelée à consolider son front interne et renforcer sa cohésion sociale afin de préserver sa sécurité et sa stabilité.

Walid B.

Le peuple algérien qui a payé un lourd tribut durant la décennie noire, sait mieux que qui que que la préservation de la stabilité de son pays n'a pas de prix.

D'ailleurs, cela a été maintes fois rappelé par le Président de la République, Abdelaziz Bouteflika, qui n'a eu de cesse de souligner l'importance de la stabilité du pays, un acquis qu'il faut soigneusement préserver.

L'Algérie qui a retrouvé la paix et la stabilité grâce à la politique de réconciliation nationale initiée et menée par le Président Abdelaziz Bouteflika, se doit aujourd'hui de consolider cet acquis sans lequel le pays n'aurait jamais pu s'engager sur la voie du développement économique ou retrouver sa place dans le giron international.

Les défis sont énormes et les priorités sont d'ores et déjà fixés

Après avoir réussi dans son œuvre de rétablir la paix et la stabilité, le chef de l'Etat, qui a été plébiscité par le peuple en avril dernier pour un quatrième mandat, devra désormais s'atteler à répondre aux besoins les plus pressants des populations, notamment en ce qui concerne les revendications d'ordre social comme le logement et l'emploi.

Les réformes consensuelles annoncées visent à approfondir la pratique démocratique, renforcer les libertés et promouvoir le développement économique et social au profit de tout le peuple algérien. Le Président Bouteflika avait affirmé que c'est avec la «volonté résolue» de renforcer l'entente nationale et faire franchir de nouvelles étapes qualitatives à la démocratie, que le chantier des réformes politiques a été lancé pour aboutir à une révision constitutionnelle consensuelle.

Dans son nouveau programme pour les cinq prochaines années, le chef de l'Etat s'est engagé à créer les conditions politiques et institutionnelles, avec l'ensemble des acteurs représentant les différents segments de la société, dans le but d'établir un modèle de gouvernement répondant aux attentes et espérances du peuple.

Il avait également proposé la mise en place d'un «nouveau pacte» visant à ancrer les acquis liés au développement et au pro-



grès, à conforter la stabilité et à bâtir une économie émergente.

Les réformes prévues entrent dans le cadre du renouvellement de la démarche pour poursuivre l'œuvre de modernisation des institutions, de la société et de l'économie et sont le reflet des nouvelles attentes et aspirations du peuple algérien d'être le véritable acteur d'un avenir de prospérité, de justice et d'équité.

La réconciliation nationale chanter prioritaire

Parallèlement, le Président Bouteflika s'est engagé à renforcer la réconciliation nationale, en tant que chantier prioritaire, affirmant que la main de l'Algérie demeure tendue à ses enfants égarés et tout acte terroriste contre la sécurité des citoyens et des biens sera combattu.

Dans le même temps, le renforcement de l'indépendance de la justice sera poursuivi, tout comme la lutte implacable contre les fléaux sociaux, notamment la corruption, le blanchiment d'argent et le financement du terrorisme.

Le chef de l'Etat avait fait savoir, dans ce cadre, que l'effort portera sur le parachèvement de la réforme de la justice et sa dotations de moyens additionnels pour renforcer son indépendance et sa

crédibilité dans l'application de la loi pour la protection des droits de l'Homme et des libertés fondamentales et la sécurité des personnes, des biens et des activités économiques.

Cela démontre, une fois de plus, que l'Algérie est sur la voie du progrès et de la stabilité et que notre pays ne revivra plus la sinistre époque du terrorisme et de la violence des années 90.

Dans ce sens, le Premier ministre, Abdelmalek Sellal, avait fait admettre que l'Algérie vit «un printemps de stabilité et de progrès», en réponse à ceux qui misent sur un «printemps» semblable à celui qui a mis à feu et à sang certains pays arabes. Il avait affirmé que le peuple algérien ne accepterait jamais un retour en arrière, compte tenu de la stabilité et de la sérenité dont jouit aujourd'hui le pays qui vit au rythme de la relance socio-économique.

Le Premier ministre, plus que jamais convaincu que la stabilité du pays est le socle sur lequel s'appuie le développement national, a estimé que les Algériens sont convaincus que la paix et la stabilité constituent un important acquis obtenu grâce à la réconciliation nationale et auquel il faut s'attacher avec force.

Le général de corps d'Armée Ahmed Gaïd Salah inaugure l'Ecole paramédicale de santé militaire d'Aïn Naâdja

Le général de corps d'Armée Ahmed Gaïd Salah, vice-ministre de la Défense nationale, chef d'état-major de l'Armée nationale populaire (ANP) a supervisé, lundi à Alger, l'inauguration de l'Ecole paramédicale de santé militaire à Aïn Naâdja, en présence d'officiers généraux, indique un communiqué du ministère de la défense nationale.

A cette occasion, le général de corps d'Armée a assisté à un exposé sur l'école et la formation dispensée à ses affiliés. Il a ensuite visité les différentes structures administratives et pédagogiques et s'est enquis du cadre de vie au sein de l'école. Auparavant, il procéda à la levée du voile sur la plaque inaugurale. Dans une allocution, prononcée lors d'une rencontre avec les cadres de la santé militaire, le général de corps d'Armée a insisté sur la «grande importance» accordée à l'aspect de l'enseignement et de la formation dans l'ensemble des composantes de l'ANP, dont le secteur de santé militaire qui a réussi de grandes réalisations dans tous les domaines. «Il va de soi de préciser, ici, que ce qui a été réalisé sur terrain ou ce qui est en cours de l'être parmi ces grandes et diverses réalisations au sein du secteur de la santé militaire dans tous ses domaines, à l'instar de tous les autres secteurs de nos forces armées, est un vif et réel témoignage des efforts laborieux, inlassablement consentis par le haut commandement de l'ANP sous la haute surveillance et soutien continué de Son Excellence, le président de la République, chef suprême des Forces armées, ministre de la Défense nationale», a souligné M. Gaïd Salah. Le général de corps d'Armée a exprimé sa «préoccupation permanente» d'asseoir un système de santé militaire caractérisé par une gestion de «qualité» et une complémentarité de rôles entre les différentes structures de la santé militaire. «Parmi nos préoccupations permanentes qui rentrent dans la stratégie du Haut commandement à promouvoir les capacités de l'Armée nationale populaire, l'assise d'un système de santé militaire caractérisé par une gestion de qualité et une complémentarité de rôles entre les différentes structures de la santé militaire, dont les hôpitaux militaires, notamment



l'hôpital central de l'armée qui va, sans doute, se renforcer par la ressource humaine paramédicale compétente sortie de cette école et ce, afin d'assurer une couverture sanitaire totale et active en toutes conditions et circonstances», a-t-il fait observer. Quant aux soins médicaux et à la prise en charge sanitaire des éléments de l'ANP, le général de corps d'Armée a affirmé que le Haut commandement a assuré tous les moyens matériels et financiers nécessaires à ce secteur sensible. «Partant de sa conscience de l'importance des soins médicaux et de la prise en charge sanitaire des éléments de l'ANP, ainsi que de leur impact sur l'amélioration du rendement et de la manière de servir de nos éléments, le Haut commandement de l'Armée nationale populaire n'a épargné aucun effort pour mettre tous les moyens matériels nécessaires au profit de ce secteur important, notamment ces dernières années, que ce soit dans le domaine de la formation et de la qualification ayant trait aux corps médicaux dans leurs différentes spécialités, ou dans celui des infrastructures et des équipements», a-t-il affirmé. Le général de corps d'Armée a terminé son allocution en conviant toutes les parties concernées à fournir plus d'efforts afin d'optimiser», a-t-il dit, l'exploitation des moyens en disposition et de hisser davantage la qualité d'accueil et de prise en charge sanitaire au niveau aspiré, à travers la formation d'une ressource humaine «qualifiée» à même d'assurer la gestion de ces infrastructures sanitaires conformément à la grande volonté du Haut commandement en vue de développer et de promouvoir l'Armée nationale populaire.

LE P-DG D'AIR ALGERIE, M. SALAH BOULTIF L'A ANNONCÉ HIER «Les premiers résultats du crash de l'avion affrété par Air Algérie seront dévoilés le 20 septembre»

Les premiers résultats de l'enquête sur le crash au Mali de l'avion affrété par Air Algérie seront dévoilés le 20 septembre prochain par le bureau français d'enquête et d'analyse (BEA), a annoncé, lundi à Alger, Mohamed Salah Boultif, PDG d'Air Algérie. «Je préfère être prudent. Il ne faut préjuger de rien, puisque dans quelques jours, soit le 20 de ce mois, on

aura quelques éléments sur ce crash», a précisé M. Boultif sur les ondes de la radio nationale.

Concernant l'indemnisation des victimes de ce crash, M. Boultifa a indiqué que ce dossier est pris en charge par la compagnie d'assurance CAAR avec une compagnie de réassurance à l'étranger. M. Boultifa a indiqué que le chiffre d'affaires

d'Air Algérie a connu "une courbe ascendante" ces dernières années. En 2010, il était de l'ordre de 55 milliards de DA et en 2013, on a enregistré un peu plus de 69 milliards de DA, estime-t-il.

Le même responsable note que la compagnie a enregistré plus de 1,5 million de passagers à l'international ces trois dernières années. "Nous comptons clôturer

l'année 2014 avec 5 millions de passagers (national et international) alors qu'on était à 3,5 millions en 2010", note M. Boultif.

Air Algérie qui va acquérir 16 avions (de décembre prochain jusqu'à fin 2016), ne compte plus faire appel à l'affrètement d'avions à l'avenir, a indiqué le P-DG. **APS**

Rentrée scolaire 2014-2015:

Les chiffres de la Rentrée

Voici quelques chiffres relatifs à la rentrée scolaire 2014-2015 rendus publics lundi par le ministère de l'Education nationale.

*Effectif des élèves:

- Nombre total des élèves tous cycles confondus: 8.618.155
 - Education préparatoire (5 ans): 425.800
 - Cycle primaire: 3.929.427
 - Cycle moyen: 2.706.873
- Cycle secondaire: 1.556.055

*Ressources humaines

Le personnel tous statuts confondus s'élève à 668.739 dont 456.813 relevant de l'encadrement pédagogique

*Concours recrutement externe

- Postes ouverts: 25.104
- Nombre de postulants: 400.555
- Nombre de recours: 4000
 - Recours acceptés: 500
- Recours non-fondés: 3500

*Infrastructures

- Total établissements scolaires: 25.496
- Nombre écoles primaires: 18.273
 - Collèges: 5171
 - Lycées: 2052

*Retards dans la réalisation:

- Taux de réalisation salles du primaire: 24% du total programmé
- Taux de réalisation de collèges: 60%
- Taux de réalisation de lycées: 70%

*Logements sud:

- Sur les 5830 programmés, seuls 47% ont été finalisés.

Nouvelles mesures pour l'année scolaire



Pour les mesures intersectorielles, il s'agit, selon un document du ministère, de la coordination, à partir d'un suivi permanent et d'évaluations périodiques, avec les secteurs de la Culture, de la Jeunesse, des Sports, de la Formation et de l'Enseignement professionnels, des Affaires religieuses, de la Solidarité nationale, de l'Enseignement supérieur, de l'Intérieur et les Collectivités locales.

Les mesures décidées concernent, pour le secteur de la Culture, la relance du projet «Promotion de la lecture en milieu scolaire» et l'instauration de l'animation culturelle dans les établissements scolaires (théâtre, musique, chorale, etc.). Pour le secteur des Sports, il s'agit de la redynamisation du sport scolaire, la formation des enseignants du cycle primaire à l'animation sportive récréative, alors qu'avec le secteur de la Jeunesse, les décisions portent sur l'animation, dans les écoles primaires, des espaces récréatifs à visée pédagogique à travers, l'initiation aux activités scientifiques, notamment.

Avec le secteur des Affaires religieuses, la coordination concerne l'initialisation des éducatrices des écoles coraniques au référentiel de l'éducation préparatoire, alors qu'avec celui de la Formation professionnelle, le ministère de

l'Education national s'attellera à assurer un dispositif d'orientation adapté aux besoins des élèves dans la perspective de les informer et de les sensibiliser aux différents métiers.

Avec le secteur de l'Enseignement supérieur et la Recherche scientifique, les nouvelles mesures visent à faire contribuer les enseignants à la recherche, à revoir les programmes des écoles normales supérieures (ENS) pour les rendre «plus pertinents» et à élargir leur réseau, ainsi qu'à associer les universitaires aux séances de formation continue des enseignants.

Pour ce qui concerne les mesures prises avec le secteur de la Solidarité nationale, elles visent à développer la scolarité des enfants à besoins spécifiques, alors que celles prises avec le secteur de l'Intérieur et les Collectivités locales, visent la création d'un office intercommunal des œuvres scolaires afin d'alléger les personnels des écoles primaires de la lourde charge de la gestion matérielle. Pour les nouvelles mesures prises au niveau interne du secteur de l'Education nationale, il s'agit de la révision de la conception actuelle de l'évaluation du travail scolaire des élèves, y compris les examens, afin de réhabiliter l'effort des élèves par le contrôle continu (réflexion

autour de la fiche de synthèse pour les 2^e et 3^e années secondaires). Il s'agit aussi de la suppression de la seconde session de la 5^e année primaire, la réduction du poids du cartable de 30%, pour les écoliers de 1^e, 2^e et 3^e années primaires avec comme solution finale, l'installation d'une armoire de rangement dans chaque classe et le glissement notionnel du livre gratuit au «Livre solidaire».

Le redéploiement du calendrier des examens scolaires : le 3 juin pour la 5^e année primaire, du 8 au 10 juin pour le BEM et du 14 au 18 juin 2015 pour le baccalauréat, l'élaboration d'une charte d'éthique pour les membres de la communauté éducative (projet sera débattu au niveau local, de wilaya et national) et l'édition d'un guide de gouvernance spécifique au secteur, figurent parmi les nouvelles mesures.

Enfin, il est décidé aussi, dans le même cadre, l'institution du principe d'obligation de résultats auprès de tous les responsables du secteur et ce, à partir d'indicateurs internationaux et pas uniquement des taux de réussite au baccalauréat, l'institution de la médaille du mérite éducatif et le lancement des cours télévisés pour les candidats au baccalauréat.

Le ministère de l'éducation «contraint momentanément» au système des deux vacations

Le ministre de l'Education nationale, Nouria Benghebrit a affirmé lundi que le ministère «est contraint momentanément» à adopter le système des deux vacations «partielle et totale» pour régler le problème de la surcharge des classes enregistrée cette année au niveau des établissements de l'enseignement secondaire.

Le ministère estime qu'il est nécessaire «de procéder à un changement de système à travers le recours à la double vacation «partielle et totale», a indiqué Mme Benghebrit soulignant que cette mesure

n'était pas «la solution efficace» mais que le secteur était contraint momentanément à y recourir.

La responsable a en outre indiqué que son département s'est trouvé dans l'obligation de recourir aux écoles primaires pour l'accueil d'élèves de terminale lors de l'année en cours (2014-2015).

Le problème de la surcharge des classes de terminale enregistré cette année est principalement dû à l'arrivée en terminale des deux générations touchées par la réforme. La non remise par les entreprises de réalisation

de certains établissements éducatifs prévus depuis 2008 est à l'origine de ce problème, a-t-elle précisé. Le taux de

«réalisation des établissements d'enseignement moyen et secondaire a atteint entre 60 et 70%, tandis qu'un nombre insuffisant d'établissements primaires a été réceptionné.

Le ministère de l'Education nationale doit établir «un agenda pour la gestion du dossier des structures éducatives dans chaque wilaya» en collaboration avec les collectivités locales pour les appeler à la nécessité d'accélérer

la réalisation des établissements prévus.

La non réception de ces projets «a eu des répercussions négatives sur la vie pédagogique», a affirmé la ministre. Par ailleurs, Mme Benghebrit a expliqué le problème de la mauvaise assimilation par les élèves des cours «à l'absence d'accompagnement des changements introduits dans les programmes scolaires». La formation des enseignants dans le domaine de la gestion de la classe est plus que nécessaire et constitue une priorité pour le ministère, a-t-elle estimé.

FORMATION PROFESSIONNELLE À SOUK AHRAS : Introduction de nouvelles spécialités

Plusieurs spécialités liées à l'agriculture et au BTPH (bâtiment-travaux publics) seront proposées, dès la prochaine rentrée à Souk Ahras, aux stagiaires de la formation professionnelle, a-t-on appris lundi auprès de la direction du secteur. Selon le chef de service suivi des établissements de formation, Brahim Hadji, ces spécialités concernent, entre autres, les grandes cultures, le jardinage, laide à la production

végétale, l'entretien des ruchers, le chauffage et la climatisation. Plusieurs autres nouvelles spécialités relatives à l'aviculture, larboriculture, le contrôle et le conditionnement des dérivés du lait avaient déjà été ouvertes l'an dernier, a ajouté le même responsable, soulignant que ces filières ont notamment ciblé des jeunes issus de communes rurales comme Sedrata, Taoura, Oum el Laadhaïm, Merahna et Ouled Idriss.

M. Hadji a également souligné que les spécialités agricoles «suscitent beaucoup d'intérêt» parmi les jeunes, en particulier pour la formation qualifiante. C'est ainsi, a-t-il relevé, que 100 apprenants ont été inscrits dans la spécialité élevage bovin, aviculture, maraîchages et grandes cultures. Par ailleurs, les responsables de la direction des services agricoles (DSA) ont rappelé qu'une convention tripartite de coopération a été signée dernièrement entre l'université Mohamed-Cherif Messaâdia, la DSA et la chambre de l'agriculture, pour assurer une formation et développer la recherche dans les différents domaines de l'agriculture. Les établissements de formation professionnelle accueilleront dans la wilaya de Souk Ahras 4.650 stagiaires, dont 1.800 en formation résidentielle, a-t-on indiqué.

TAMANRASSET :**Des projets pour améliorer le cadre de vie des citoyens à Aïn Salah**

Plusieurs projets visant à améliorer le cadre de vie du citoyen sont en cours de réalisation dans la daïra d'Aïn Salah, wilaya de Tamanrasset.

Parmi ces projets inspectés par les autorités de la wilaya de Tamanrasset figurent, un chantier de réalisation de 856 logements, pour un montant global de plus de 2,1 milliards DA, selon les explications des responsables du secteur de l'habitat.

Un avancement de 42 % a été enregistré dans les travaux de réalisation du projet qui permettra de satisfaire la demande croissante sur les logements dans cette région, ont-ils précisé.

Le secteur de l'éducation dans la daïra d'Aïn Salah sera également renforcé prochainement par un groupe scolaire en cours de réalisation dans le "nouveau quartier", pour un coût de 45 millions DA, selon les données fournies à la délégation.

Ce projet réalisé à 80%, dispose notamment de six (6) classes et un logement de fonction, a-t-on fait savoir.

Les structures relevant du même secteur ont été ren-



forcées au titre de la nouvelle rentrée scolaire (2014-2015) par l'ouverture d'un nouveau collège d'enseignement moyen (CEM) composé de 13 classes dans la localité de "Fogaret Larab".

A cette occasion, le chef

de l'exécutif de la wilaya Mahmoud Djamaa, a mis en relief le rôle de cette nouvelle structure éducative notamment dans l'amélioration des conditions de scolarisation des élèves de cette localité.

Il a procédé également au

cours de sa récente visite de terrain à Aïn Salah à l'inauguration d'une nouvelle maison de jeunes (50 lits), réalisée pour un coût de 52 millions DA. Dans l'objectif de consolider les structures sportives et juvéniles, la commune de Fogaret El-Zaouia a bénéficié de son côté d'une opération portant sur la réalisation d'une piscine de proximité, pour une enveloppe avoisinant les 100 millions DA.

Un montant de 519 millions DA a été dégagé à l'opération de réalisation d'un dédoublement de la route reliant la ville de Aïn Salah et la localité d'El-Sahla.

Les travaux sont également en cours pour la construction d'un entrepôt frigorifique d'une capacité de 400 tonnes au niveau de la localité de El-Sahla El-Gharbia. Avec un investissement de plus de 697 millions DA, ce projet vise à assurer la collecte des excédents de produits agricoles.

MOSTAGANEM :**Rencontre internationale demain sur l'encouragement de l'exportation de pomme de terre**

Mostaganem abritera mardi une rencontre internationale sur l'encouragement de l'exportation de pomme de terre, a-t-on appris lundi du directeur de la chambre de commerce et d'industrie "Dahra".

Organisée par cette chambre en coordination avec la direction des services agricoles (DSA) dans le cadre de la semaine agricole de la wilaya de Mostaganem (8 au 11 septembre), cette rencontre verra la participation d'experts d'Algérie, de la France, de la Pologne et de la Slovaquie, aux côtés d'agriculteurs de différentes wilaya du pays, a indiqué M. Réda Allal.

Les participants aborderont, lors de cette rencontre prévue à l'université "Ibn Badis" de Mostaganem, les dispositifs et mécanismes de soutien à l'exportation de ce produit agricole, à travers une série de communications traitant, entre autres, de la situation de la production de pomme de terre en Algérie, de la législation algérienne dans le domaine d'exportation et des normes de stockage.

FIÈVRE APHTEUSE : Indemnisation prochaine des éleveurs à Relizane

L'indemnisation des éleveurs de la wilaya de Relizane, dont le cheptel bovin a été affecté par la fièvre aphteuse, sera entamée dans les prochains jours, a-t-on appris lundi du directeur des services agricoles (DSA). M. Abdelkader Kettou a indiqué à l'APS que la commission chargée de l'étude des dossiers a achevé son travail et des titres de paiement ont été remis aux éleveurs concernés.

L'opération d'indemnisation concerne 71 têtes de bovins affectés par cette maladie, qui s'est déclarée le 11 août dernier dans un seul foyer à Djebabrah dans la daïra de Zemmoura, a-t-on ajouté.

D'autre part, l'opération de vaccination, qui a touché plus de 23.000 têtes de bovins, se poursuit dans la wilaya, selon l'inspecteur vétérinaire de la wilaya, M. Ali Abdelaziz.

La wilaya de Relizane recense plus de 50.000 têtes bovines appartenant à plus de 2.000 éleveurs, selon le DSA.

APS

TRAVEAUX PUBLICS**La rocade Khémis Miliana- Bordj Bou Arréridj permettra de soulager l'autoroute Est-Ouest**

La réalisation de la 4ème rocade autoroutière reliant Khémis Miliana à Bordj Bou Arréridj améliorera le trafic routier et permettra de soulager l'autoroute Est-Ouest, a affirmé lundi à Aïn Defla, le ministre des Travaux publics, Abdellak Kadi.

Cette rocade, rentrant dans le cadre des projets structurants du schéma national d'aménagement du territoire, permettra, une fois achevée, aux automobilistes de lempunter pour gagner "sans difficultés" le sud du pays, a indiqué M. Kadi, qui animait un point de presse à la fin de sa visite dans la wilaya.

Notant que ce projet s'inscrit dans la continuité des rocades réalisées au niveau de la capitale, le ministre a signalé que cette infrastructure soulagera, par la même occasion, la région de Médéa traversée par la RN 1.

L'amélioration des conditions de transport, l'épanouissement économique et social des wilayas traversées par le projet et la augmentation du gain de temps pour les usagers, constituent notamment les autres impacts positifs de ce

projet, a ajouté le ministre.

Evoquant la qualité des projets et les délais de leur livraison, M. Kadi a signalé que ces aspects ont de tout temps constitué son "cheval de bataille", relevant que certains paramètres (creusement pour l'installation de la fibre optique, branchement du gaz) peuvent influer sur la qualité de l'ouvrage réceptionné.

"Il faut absolument que des dispositions soient prises pour éviter des désagréments aux citoyens, notamment les usagers de la route", a souligné le ministre, qui rappelle que l'entretien des routes devient nécessaire à partir de la 5ème année de leur mise en service afin d'éviter dévastantes "complications".

Au sujet des points nolis recensés sur le territoire de la wilaya, le ministre s'en est félicité vu que ceux-ci n'ont plus droit de cité", relevant dans ce cadre le travail effectué par la direction locale des travaux publics (DTP). "Un seul point noir persiste et qui est à l'origine d'accidents mortels", a toutefois signalé M. Kadi, citant le point noir relatif à l'itinéraire Aïn Defla-Rouina.

Auparavant, le ministre avait, au niveau de la commune de Djendel, donné le coup d'envoi des travaux de réalisation du lot n°1 de la 4ème rocade reliant Khémis Miliana à Berrouaghia (Médéa) sur une distance de 67 km.

Rappelant que la 4ème rocade est conçue comme une autoroute à double chaussée de 3 voies chacune, le ministre a mis l'accent sur le fait que la réalisation de ce lot est "importante" dans la mesure où elle permettra au flux de véhicules, en provenance ou à destination du Sud, d'accéder directement aux wilayas nord-est et nord-ouest. Au niveau de la commune de Bourached, M. Kadi s'est rendu à la base de vie, s'inscrivant dans le cadre de la réalisation des équipements servant à l'exploitation de lautoroute est-ouest.

A El Attaf, le ministre a procédé à la mise en service de l'ouvrage de dédoublement dun pont au niveau de la RN 65 traversant loued Chlef.

Au niveau du chef-lieu de wilaya, il a procédé à la mise en service de la route reliant Aïn Defla à Mékhatria (cw 43 et cw3) sur une distance de 5 km. (APS)

AGROALIMENTAIRE :**La technologie du rayonnement en débat à Béjaïa**

L'application de la technologie du rayonnement dans l'élaboration de matériaux d'emballage pour les produits alimentaires a été au centre d'une rencontre scientifique internationale ouverte lundi à l'université de Béjaïa.

Thème d'une thèse de recherche du "Laboratoire des polymères" de l'université éponyme, initiée et financée par l'agence internationale de l'énergie ato-

mique (A.I.E.A), la rencontre se propose de faire le point sur les nouvelles technologies, utilisées dans le domaine de l'emballage dont la plus en vue reste l'inspection par rayon $\frac{1}{x}$, qui détecte et détruit à grande échelle les organismes pathogènes pouvant se trouver dans les aliments.

"Le procédé diffère de la stérilisation, mais détruit efficacement une variété de bactéries, a expliqué le pro-

fesseur Bezzi de l'université de Béjaïa, relevant toutefois que le recours à la radioactivité n'est pas sans susciter une controverse.

"La vertu de ces technologies est qu'elle offre une foule davantage, notamment en termes de réduction des risques de contamination et de conservation intacte des aliments. Le revers reste cependant la maîtrise de l'application qui, par ailleurs, à montrer ses limites

à détruire certaines souches", a-t-il expliqué.

D'éminents chercheurs, issus des pays les plus avancés en la matière, notamment du Canada, des Etats-Unis, de la Grande Bretagne, de France, de la Hollande, du Brésil, de la Turquie, du Bangladesh, d'Egypte, des Philippines prennent part à cette rencontre, la seconde du genre après celles organisées à Genève (Suisse) en 2013.

ALGÉRIE - YÉMEN

Ould Khelifa réaffirme le soutien de l'Algérie au Yémen pour la préservation de sa stabilité et son intégrité territoriale

Le président de l'Assemblée populaire nationale (APN), Mohamed Larbi Ould Khelifa a reçu dimanche l'ambassadeur yéménite, Djamel Aouadhi Nasser qui lui a rendu une visite d'adieu au terme de sa mission à Alger.

M. Ould Khelifa a réaffirmé à son hôte le soutien «indéfectible» de l'Algérie au Yémen pour la préservation de sa stabilité et de son intégrité territoriale.

La rencontre a permis aux deux parties de passer en revue les relations d'amitié et de fraternité entre les deux pays et les deux peuples, indique un communiqué de l'APN.

Par ailleurs, les deux parties ont évoqué les efforts consentis par les deux pays pour consolider leurs relations parlementaires et économiques dans divers domaines notamment énergétique, ajoute la même source.

ALGÉRIE - QATAR

M. Belaïz examine avec son homologue qatari les moyens de renforcer la coopération entre leurs départements ministériels

Le ministre d'Etat, ministre de l'Intérieur et des collectivités locales, Tayeb Belaïz a passé en revue dimanche à Doha, avec le Premier ministre et ministre de l'Intérieur qatari, Cheikh Abdallah Ben Nasser Ben Khalifa Al-Thani, les moyens de renforcer la coopération entre leurs deux départements ministériels, a indiqué un communiqué du ministère de l'intérieur. M. Belaïz s'est entretenu avec son homologue qatari, en marge de sa participation à Doha à la réunion des ministres de l'intérieur d'Algérie, du Qatar, de Jordanie, de Bahreïn, du Liban, de Tunisie et du Maroc, a précisé la même source. Les deux parties ont évoqué, lors de cette rencontre, «les relations fraternelles qui lient les deux pays et les voies de leur développement notamment à travers le renforcement de la coopération entre les ministères des deux pays», a souligné la même source.

ALGÉRIE - MAURITANIE

M. Grine reçoit le directeur général de l'AMI

Le ministre de la Communication, Hamid Grine, a reçu dimanche après midi à Alger le directeur général de l'Agence mauritanienne d'information (AMI), Yerba Ould Sghair, en visite de travail en Algérie.

L'audience s'est déroulée en présence du secrétaire général du ministère, Abdelkader Oulmi et du directeur général de l'agence nationale Algérie presse service (APS), Abdellahim Kacha. A cette occasion, le ministre a invité les directeurs des deux agences à élargir leur coopération et à renforcer les échanges, notamment en matière d'information. Dans la matinée, MM. Kacha et Ould Sghair ont signé un accord pour le développement de leur coopération dans différents domaines.

APS

Algérie - Tunisie

OUVERTURE DES TRAVAUX DE LA CONFÉRENCE INTERNATIONALE SUR LES INVESTISSEMENTS EN TUNISIE

30 pays au rendez-vous

La Conférence internationale «investir en Tunisie, Start-up démocratie» a entamé ses travaux lundi à Tunis avec la participation d'une trentaine de pays dont l'Algérie ainsi qu'un nombre d'institutions et organisations régionales et internationales.

La tenue de cette rencontre marque «l'amorce d'une nouvelle étape dans le processus de la relance économique de la Tunisie», a affirmé le chef du gouvernement tunisien, Mehdi Jomâa, dans une allocution à l'ouverture des travaux de cette rencontre. M. Jomâa a également salué «le soutien international au processus de transition démocratique en Tunisie».

L'Algérie est représentée par le Premier ministre, Abdelmalek Sellal, arrivé à Tunis peu avant le début des travaux de la rencontre.

Le Premier ministre tunisien salue le soutien de la communauté internationale à la transition politique

La forte participation internationale à la Conférence internationale «investir en Tunisie, Start-up démocratie» témoigne du «soutien des partenaires politiques et économiques» au processus de transition politique et aux efforts de redressement économique dans ce pays, a souligné lundi le chef du gouvernement tunisien, Mehdi Jomâa.

Saluant le soutien de tous les partenaires et de la communauté internationale au processus de transition démocratique de la Tunisie, M. Jomâa a affirmé dans une allocution à l'ouverture de la Conférence que cette transition marque «l'amorce d'une nouvelle étape dans le processus de la relance économique de la Tunisie».

Destinée essentiellement à «regagner la confiance» des partenaires économiques et investisseurs étrangers quant aux opportunités d'affaires, cette conférence a également pour finalité de «sceller de nouvelles partenariats économiques solides», a souligné M. Jomâa.

Le chef de l'exécutif tunisien a, en outre, évoqué



le plan d'action élaboré et mis en place par son gouvernement pour relancer le développement économique et social du pays et qui sera présenté lors de la rencontre.

Les axes contenus dans ce plan d'action sont notamment destinés à «faire face aux turbulences économiques ayant marqué le processus de transition politique et démocratique depuis 2011», a-t-il expliqué.

De son côté, le ministre

tunisien des Affaires étrangères, Mongi Hamdi, a souligné que son pays a réussi à « relever le double défi de la démocratie et de la croissance à la veille des prochaines élections» prévues le mois prochain.

Cette échéance électorale devrait permettre «d'assurer les conditions nécessaires d'une réintégration de la Tunisie dans son environnement régional et international comme acteur et partenaire économique fiable», a ajouté le

chef de la diplomatie tunisienne. La Conférence internationale «investir en Tunisie, Start-up démocratie» a ouvert ses travaux en présence du Premier ministre Abdelmalek Sellal qui représente l'Algérie.

Une trentaine d'autres pays ainsi que des représentants d'organisations et d'institutions financières régionales et internationales et des compagnies multinationales ont également pris part à cette rencontre.

M. Sellal réaffirme la détermination de l'Algérie à poursuivre son soutien politique et économique à la Tunisie

Le Premier ministre, Abdelmalek Sellal, a réaffirmé lundi à Tunis la détermination de l'Algérie à continuer d'apporter son soutien à la Tunisie sur tous les plans notamment politique, économique, financier et sécuritaire.

Dans son allocution à la Conférence internationale «investir en Tunisie, Start-up démocratie» dont les travaux ont débuté lundi, M. Sellal a souligné que la Tunisie «traverse aujourd'hui les dernières étapes de sa transition pour entrer dans une nouvelle ère».

Il a indiqué dans ce sens que «la Tunisie a atteint la dernière étape de ses objectifs après les changements radicaux enregistrés durant les trois dernières années aux plans politique et économique» ajoutant que le peuple tunisien était au rendez-vous avec son Histoire et qu'il a contribué à la réussite de la transition démocratique.

Le Premier ministre a réaffirmé à cette occasion que l'Algérie poursuivra son soutien et sa solidarité fraternelle avec la Tunisie notamment pour ce qui est de la coopération politique, économique, financière et sécuritaire».

«Le succès de la Tunisie est aussi celui de l'Algérie», a-t-il soutenu. L'Algérie œuvrera, a-t-il dit, à garantir «la stabilité de toute la région», réaffirmant la position «immuable de l'Algérie dans la lutte antiterroriste» à travers la coordination avec la partie tunisienne.

M. Sellal a souhaité voir la Tunisie «réaliser d'autres succès économiques après avoir relevé le défi de la transition politique et concrétisé la stabilité escomptée».

Il a mis en avant dans le même contexte l'importance de la stabilité politique dans le développement éco-

nomique et social en se référant à «l'expérience algérienne en la matière».

Le Premier ministre a appelé tous les partenaires à «contribuer activement à la relance du développement économique en Tunisie» les assurant du «soutien total et immuable de l'Algérie à la Tunisie».

Par ailleurs, M. Sellal a souligné la nécessité de «poursuivre les efforts avec la Tunisie et les autres pays voisins pour le retour de la stabilité en Libye».

M. Sellal, est arrivé lundi matin à Tunis pour prendre part aux travaux de la conférence internationale «investir en Tunisie, start-up démocratie». A son arrivée, M. Sellal a été reçu par le Chef du gouvernement tunisien, Mehdi Jomâa, ainsi que des membres de son staff gouvernemental.

LE PROFESSEUR MADJID BESSAHA, DIRECTEUR DES PROGRAMMES DE SOINS,
DE L'ÉTHIQUE ET DE LA DÉONTOLOGIE AU MINISTÈRE DE LA SANTÉ, DE LA POPULATION
ET DE LA RÉFORME HOSPITALIÈRE INVITÉ DU FORUM DE DKNEWS

La déontologie médicale et éthique en débat

• Les devoirs des médecins et ceux des malades

Hier, au forum de *DK News*, il a beaucoup été question de déontologie et d'éthique. Thème important qui n'est pas traditionnellement à l'ordre du jour des débats. On en entend parler, mais pas de débat structuré. Tout juste quand il est estimé que le médecin aurait failli à ses obligations. On dit alors qu'il a trahi le serment d'Hippocrate.

Said Abjaoui

Le besoin d'en parler se fait alors sentir. A cet effet, le forum a eu pour invité le professeur Madjid Bessaha, directeur des programmes de soin, de l'éthique et de la déontologie au ministère de la Santé. Le professeur Bessaha a été très pédagogue, en utilisant des exemples concrets et il a surtout convaincu les journalistes qu'ils sont indispensables pour l'avancée de la médecine en ouvrant leurs colonnes aux populations, aux médecins et aux autorités locales et nationales.

On apprend ainsi que l'éthique et la déontologie médicale sont intégrées dans le code public en juillet 1992. La vocation au métier de médecin doit être adossée aux missions de soulagement des souffrances des malades sans discrimination aucune. Il s'agit d'une discipline universelle car les droits sont universels.

Les médecins sont dans l'obligation de se conformer à tous les principes de déontologie. «Émanation d'un large consensus universitaire, la charte d'éthique et de déontologie réaffirme des principes généraux issus de normes universelles ainsi que de valeurs propres à notre société, et qui doivent être le moteur de la démarche d'apprentissage et de mise en œuvre de l'éthique et de la déontologie universitaires. Elle doit donc représenter un outil de mobilisation et de référence rappelant les grands principes qui guident la vie universitaire et inspirent les codes de conduite et les règlements qui en découlent».

«La déontologie médicale est l'ensemble des principes, des règles et des usages que tout médecin doit observer ou dont il s'inspire dans l'exercice de sa fonction».

Il se situe entre la morale et le droit. Dans le code de déontologie, si on paragraphe les écrits, il est écrit que «mais... le droit dit ce qui est bien et ce qui est mal, le droit dit ce qui est permis et ce qui est interdit, la déontologie dit comment se conduire en toutes circonstances».



Ph. : M. Nait Kaci

La déontologie est donc plus précise et plus nuancée que la morale ou le droit ; elle est aussi plus concrète car elle concerne une activité professionnelle ; à côté de la déontologie médicale qui intéresse les médecins, les chirurgiens-dentistes et les pharmaciens, il y a une déontologie professionnelle de l'avocat, de l'architecte, de l'expert-comptable, du vétérinaire, du journaliste...

Le professeur Madjid Bessaha rappelle que le médecin ne doit pas apporter sa caution à l'atteinte de l'intégrité physique et morale du malade privé de liberté, il ne doit pas apporter sa caution devant des cas de torture, et à tout moment, il devrait signaler de tels actes à l'autorité judiciaire.

Le médecin doit respecter le secret médical. Le secret professionnel, institué dans l'intérêt du malade et de la collectivité, s'impose à tout médecin. Le secret professionnel couvre tout ce que le médecin, a vu, entendu, compris ou lui a été confié dans l'exercice de sa profession.

Le médecin veillera à faire respecter par les auxiliaires, les impératifs du secret professionnel. Il doit veiller à la protection contre toute indiscrétion des fiches cliniques et documents qu'il détient concernant ses malades. Quand le médecin se sert de ses dossiers médicaux pour des publications scientifiques, il doit veiller à ce que l'identification du malade ne soit pas possible.

Le malade est libre de choisir ou de quitter son médecin. Il peut même désigner le médecin qui va l'opérer. Ce libre choix constitue un principe fondamental de la relation médecin - malade. Le médecin peut refuser pour des raisons personnelles de donner des soins. La charte de déontologie confère ses droits au malade. Le médecin dentiste doit s'efforcer d'éclairer son malade par une information intelligible et loyale sur les raisons de tout acte médical.

Tout acte médical, lorsqu'il présente un risque sérieux pour le malade est subordonné au consentement libre et éclairé du malade ou celui des personnes habilitées par lui ou par la loi. Si le malade est en péril ou incapable d'exprimer son consentement, le médecin doit donner les soins nécessaires.

Dès lors qu'il a accepté de répondre à une demande, le médecin s'engage à assurer à ses malades, des soins consciencieux, dévoués, conformes aux données récentes de la science et de faire appel, s'il y a lieu, à l'aide de collègues compétents et qualifiés.

Le professeur Madjid Bessaha reproche aux étudiants de ne pas accorder de l'importance aux cours portant sur la déontologie et l'éthique. Avant, ces cours étaient organisés en fin de cursus des études médicales puis maintenant ils sont fixés en première année. Ce sont malheureusement des cours particulièrement boycottés.

Il est arrivé que des médecins, des professeurs même sont passés en commission de discipline pour fautes professionnelles.

Le Conseil national de l'Ordre et les conseils régionaux peuvent être saisis par l'autorité judiciaire à chaque fois qu'une responsabilité d'un membre du corps médical est engagée. Ils peuvent se constituer partie civile. Le conseil régional peut être saisi par le Conseil national pour des manquements aux règles de déontologie et sur toute disposition de ce présent décret.

Tout médecin, y compris les membres de l'ordre, peut être traduit devant la section ordinaire régionale compétente, à l'occasion de fautes commises dans l'exercice de ses fonctions.

Le médecin est un humaniste

O. Larbi

Sa fermeté souriante a, peut-être, désarmé les auditeurs, en majorité professionnels des médias... Le professeur a d'emblée mis l'accent sur les articles 6 et 7 du code de déontologie médicale signé en juillet 1992 par le Premier ministre d'alors Sid-Ahmed Ghazali, qui stipulent : «Le médecin et le chirurgien-dentiste sont au service de l'individu et de la santé publique : ils exercent leur mission dans le respect de la vie et de la personne humaine.»

«La vocation du médecin et du chirurgien-dentiste consiste à défendre la santé physique et à soulager la souffrance dans le respect de la vie et de la dignité de la personne humaine sans discrimination de sexe, d'âge, de race, de religion, de nationalité, de condition sociale, d'idéologie politique ou tout autre raison en temps de paix comme en temps de guerre».

Par ailleurs, l'article 12 interdit au médecin de favoriser ou cautionner une atteinte à l'intégrité physique ou mentale, à la dignité de la personne ;

comme «il ne doit jamais assister, participer ou admettre des actes de torture ou tout autre forme de traitements cruels, inhumains ou dégradants quels que soient les arguments invoqués.»

Le médecin est d'abord un humaniste

Pour le professeur Bessaha, la loi sanitaire va intervenir pour améliorer les relations médecin-malade, «cela passe par la disponibilité du personnel médical et paramédical sur tout le territoire national, la pénurie de médicaments n'étant plus qu'un mauvais souvenir et le manque d'équipements sur le point d'être définitivement réglé, le moment est venu d'améliorer pour toujours la qualité de l'accueil dans les services hospitaliers, les cabinets et les cliniques privées ; à la direction de la programmation de la déontologie médicale et de l'éthique, 2, 3 ou 4 plaintes parviennent chaque semaine. Elles ne proviennent pas de malades, mais aussi de médecins lésés par l'administration. La nouveauté ? Ces plaintes sont traitées : «Nous n'avons aucun cour-

rier en instance». Le professeur a admis que des poursuites judiciaires sont activées envers des médecins pour un certain nombre d'écart par rapport à la déontologie médicale.

Il est en accord avec l'information qui dit que des professeurs déroutent des malades vers les cliniques privées, mais sans soutenir que certains, après avoir pratiqué un acte chirurgical qui a mal évolué, «récupèrent les patients à l'intérieur du service...»

Comme il a reconnu que le fonctionnement des visites familiales dans les services après des opérations très lourdes sont des nuisances pour les malades : «Tout cela sera réglémenté. Dans l'intérêt des malades.»

Les médecins qui excusent leurs mauvais comportements à l'égard du malade «même du faux malade» sont dans le viseur : «Il faut d'abord réhabiliter les fonctions médicales et paramédicales. Ce sont les infirmiers, mission noble, et le médecin qui doivent recevoir, en premier lieu le malade ou le visiteur, pas les appariteurs ou les gardiens. Le professeur informe qu'en ce moment

«des formations de personnels des professions de santé sont en cours. L'accueil doit faire partie des soins.»

Il est attendu que l'ensemble de ces initiatives modifient également les attitudes parfois agressives des demandeurs de soins de santé.

La déontologie médicale

Le professeur Bessaha a tout particulièrement insisté sur l'orientation vers les études médicales : «Ce n'est pas une affaire de moyenne au baccalauréat !» Il enseigne en première année la déontologie médicale «mais très peu d'étudiants en médecine suivent ce cours pensant qu'il n'a pas d'importance.» Les étudiants ne sont pas fautifs, c'est la société qui a perdu les repères de civisme et de respect de l'autre.

La déontologie médicale est à ce point capitale que le ministère de la Santé en a fait son cheval de bataille plus précisément s'agissant du secret médical «qui relève du code pénal» précise le professeur Bessaha.

A propos du dossier, il a eu une réponse en deux temps : le dossier médical est un document que le

malade doit pouvoir consulter. S'agissant de l'informatisation du dossier médical, cela relève de la santé publique dans la mesure où certains malades hypocondriaques s'exposent à des examens radiologiques répétés sans savoir que cela est dangereux pour leur santé.

Un article fait droit aux médecins «de disposer au lieu de son exercice professionnel d'une installation convenable et de moyens techniques suffisants. En aucun cas, le médecin, le chirurgien-dentiste ne doit exercer sa profession dans des conditions qui puissent compromettre la qualité des soins et des actes médicaux.»

D'autres questions n'ont pu être posées : le charlatanisme qui gagne les cabinets privés, le nombre excessif de césariennes pratiquées dans les cliniques privées, le nombre de femmes en couches qui occupent à 3 ou 4 des chambres destinées à une seule.

Toujours est-il que le professeur a établi un vrai contact avec les journalistes présents.

Pour des échanges de pratiques déontologiques ?

R E N T R É E S C O L A I R E 2 0 1 4 - 2 0 1 5

Mme Benghebrit : «Il ne faut pas diaboliser les établissements privés»

La ministre de l'Education nationale, Mme Nouria Benghebrit a déclaré, lundi à Alger, qu'il ne fallait pas diaboliser les établissements privés qui représentent moins de 1% du nombre global des établissements du secteur de l'éducation.

«Il ne faut pas diaboliser les établissements privés qui représentent moins de 1% dans la carte du secteur de l'éducation nationale en Algérie et qui constituent un facteur complémentaire de l'acte éducatif», a souligné Mme Benghebrit lors d'une conférence de presse durant laquelle elle a passé en revue le processus de la réforme éducative et les mesures consacrées à la rentrée scolaire.

Ces établissements peuvent contribuer à la résolution de plusieurs problèmes auxquels fait face l'école algérienne, notamment en ce qui concerne la surcharge, a-t-elle indiqué, citant les bons résultats que les établissements privés ne cessent d'obtenir d'année en année, particulièrement pour les cycles

primaire et moyen.

Elle a, toutefois, déploré le niveau «faible» des résultats de ces écoles privées aux épreuves du baccalauréat. «Il est inconcevable et inadmissible qu'un établissement secondaire privé enregistre un taux de réussite de 0% au baccalauréat», a-t-elle dit.

La ministre a annoncé que son département exigerait des écoles privées «des explications» sur les aspects pédagogiques et éducatifs, notamment les résultats obtenus lors des examens officiels.

Une telle démarche s'inscrit dans le cadre des mesures prises pour «réguler et organiser le fonctionnement de ces établissements quidiquement respecter le cahier des charges signé avec la tutelle».

La responsable a, dans ce cadre, appelé les personnes en charge des établissements privés à mettre en œuvre le programme national dans les manuels scolaires destinés aux élèves.

RÉFORME DU SYSTÈME ÉDUCATIF

Mme Benghebrit appelle l'ensemble des partenaires à s'impliquer pour surmonter les contraintes

La ministre de l'Education nationale, Nouria Benghebrit, a appelé, dimanche depuis Ghardaïa, tous les partenaires à s'impliquer davantage et à réfléchir sur les actions à engager pour surmonter les contraintes et les obstacles entravant la réforme du système éducatif.

S'exprimant lors de sa visite dans cette wilaya, la ministre a mis l'accent sur l'approche participative avec l'ensemble de la communauté éducative et les différents partenaires en vue d'offrir un enseignement exemplaire, de garantir l'égalité des chances pour l'ensemble des élèves et d'améliorer la qualité de l'enseignement.

Mme Benghebrit a mis en relief les actions à engager pour la refonte (système éducatif), le professionnalisme des acteurs de l'éducation, ainsi que la bonne gestion et gouvernance des ressources humaines et des établissements scolaires.

Elle a relevé que la mise en œuvre des chantiers entrepris par son ministère est «tributaire des efforts de tous» pour permettre à l'école algérienne de devenir plus performante. La ministre a également souligné la nécessité de renforcer les ressources humaines, affirmant que le ministère est sur le point d'aborder «la phase du renforcement des compétences» à travers la généralisation de la formation continue et la consécration de la recherche pédagogique, ainsi que la mise à disposition du corps enseignant, dans le milieu rural, de logements de fonction et la réhabilitation des établissements scolaires».

Pour sa part, le directeur de l'éducation a évoqué, dans son exposé les indicateurs éducatifs dans la région (l'état de scolarisation, les ressources humaines,

les cantines scolaires, le transport). Au cours de cette visite d'une journée, Mme Benghebrit a inspecté des établissements scolaires situés dans la zone d'Oued N'chou, avant de s'enquérir des conditions de déroulement de la rentrée scolaire dans cette région.

La ministre et la délégation qui l'accompagne ont suivi, durant leurs haltes, des explications fournies par le directeur des équipements publics (Dlep) inhérents aux différents programmes en cours où lancer et relatives également aux mesures prises et aux actions menées.

Ainsi, un programme de onze (11) lycées, neuf (9) collèges, 13 écoles primaires et dix cantines sont en cours de réalisation, dans la wilaya de Ghardaïa, a-t-on indiqué.

La ministre s'est rendue par la suite dans la localité de Metlili (45 Km du chef-lieu de wilaya) pour s'enquérir des conditions de la rentrée scolaire dans cette région, ainsi que dans la commune de Seb Seb.

Mme Benghebrit a achevé sa visite à Ghardaïa par un point de presse dans lequel elle a mis en exergue les efforts déployés par son département pour permettre l'égalité des chances à chaque élève pour un poste pédagogique. La ministre a souligné que son département s'attelle à renforcer la confiance en l'école publique par l'amélioration du rendement du système éducatif.

Mme Benghebrit avait donné dans la matinée, et au nom du Premier ministre Abdelmalek Sellal, le coup d'envoi de la nouvelle rentrée scolaire (2014-2015) à partir du lycée Abi Abdallah Alfarassai dans la commune d'El Atuef.

APS

Dans de bonnes conditions

La rentrée scolaire 2014-2015 dont le coup d'envoi officiel a été donné depuis Ghardaïa, s'est déroulée dimanche dans de bonnes conditions sur l'ensemble du territoire national avec un intérêt porté par l'ensemble des acteurs du système éducatif à la réussite de l'année scolaire.

Plus de 8 millions d'élèves des différents cycles de l'enseignement (primaire, moyen et secondaire) ont rejoint dimanche matin les bancs de l'école.

Le ministère de l'Education nationale est optimiste quant au déroulement de la rentrée et de toute l'année scolaire et ce, grâce aux importants moyens matériels et humains mobilisés.

La ministre de l'éducation nationale, Nouria Benghebrit, a donné dimanche matin à Ghardaïa, au nom du Premier ministre, Abdelmalek Sellal, le coup d'envoi officiel de la rentrée scolaire 2014-2015. Elle était accompagnée par des représentants des syndicats du secteur.

Mme Benghebrit a présidé dans ce cadre une cérémonie au lycée Cheikh Abi Abdallah Mohamed Ben Bakr Ben Youcef Alfarassai (commune d'El Atuef) durant laquelle elle a insisté sur la nécessité d'assurer aux élèves un enseignement de qualité.

Elle a rappelé l'attachement de la tutelle au dialogue avec les partenaires sociaux pour répondre aux préoccupations de la population.

Un cours inaugural sur l'unité nationale et les constantes de la nation, intitulé «L'unité nationale, un legs à sauvegarder», a été présenté. A cette occasion, la ministre de l'Education nationale a souligné que la réforme du système éducatif se poursuivra durant cette année, notamment, pour le cycle primaire et les corps



d'inspection et d'enseignement. «Chaque acteur dans le secteur contribuera au développement du système éducatif pour poursuivre le processus de réformes engagé en 2003 et qui sera axé cette année sur le cycle primaire et les corps d'inspection et d'enseignement», a-t-elle dit.

Mme Benghebrit a salué les efforts accomplis jusqu'à présent pour faire face aux défis auxquels est confronté le secteur, dont la réduction du taux d'échec scolaire, la lutte contre la violence, la mise à niveau professionnelle des enseignants et l'adaptation des modes de gestion des établissements scolaires.

Le Gouvernement prévoit, dans ce cadre de son plan quinquennal 2014-2015, une série de mesures visant à réaliser un bond qualitatif dans le secteur de l'éducation nationale, à travers, entre autres, la prise en charge des préoccupations socioprofessionnelles.

Les objectifs à atteindre consistent, notamment, en l'éradication des disparités entre les wilayas, la scolarisation des enfants aux besoins spécifiques, la renforte des programmes du palier obligatoire et le développement de l'esprit créatif chez l'élève.

Un intérêt particulier sera accordé, aussi, à l'éducation civique et à l'enseignement des principes de démocratie et du dialogue. Mme Benghebrit s'est adressée aux représentants des partenaires sociaux qui l'ont accompagnée à Ghardaïa pour souligner leur rôle

dans le développement et la gestion du secteur de l'éducation nationale à travers une approche participative, annonçant, par ailleurs, l'élaboration d'une charte d'éthique professionnelle.

Selon les correspondants régionaux de l'APS, la rentrée scolaire s'est déroulée au nord comme à l'est, l'ouest ou au sud du pays, dans de bonnes conditions et dans une ambiance conviviale et de joie chez les écoliers comme les parents.

Les ministres de l'Agriculture et du Développement rural, Abdellah Nouri, ainsi que le ministre de la Santé, de la Population et de la Réforme hospitalière, Abdelmalek Boudiaf, en visite de travail et d'inspection, respectivement, à Tébessa et Souk Ahras, ont pour leur part procédé au lancement officiel, aux côtés des autorités locales, de la rentrée scolaire 2014-2015.

Concernant les nouvelles mesures prises pour garantir une bonne année scolaire, notamment dans les régions concernées par les dernières opérations de relogement, il est prévu la réception de 88 nouveaux lycées, 81 collèges d'enseignement moyen (CEM) et 270 écoles primaires.

Pour le problème de surcharge des cartables, l'Office national des publications scolaires (Onps) a procédé à l'allègement du poids des livres scolaires et ce, en plus des efforts menés pour réduire la liste des fournitures et des manuels scolaires.

EDUCATION

Le ministère de l'Education en faveur d'un dialogue «permanent et régulier» avec le partenaire social

La ministre de l'Education nationale, Nouria Benghebrit a affirmé, lundi à Alger, son engagement à recourir au «dialogue» avec les syndicats relevant du secteur pour le règlement des problèmes en suspens.

Le ministère de l'Education s'engage à recourir à «un dialogue permanent et régulier» avec les syndicats relevant du secteur pour le règlement des problèmes en suspens, a déclaré Mme Benghebrit lors d'une conférence de presse sur les mesures prises pour l'année scolaire 2014-2015.

Tout problème a une solution, cependant «le règlement des problèmes exige les moyens nécessaires et un agenda», a-in-

diqué la ministre. «Le gouvernement a trouvé des solutions pour la majorité des revendications des syndicats», a-t-elle indiqué, ajoutant avoir demandé au directeur des ressources humaines auprès du ministère d'établir un document définissant les revendications satisfaites et celles qui ne l'ont pas été». La ministre estime que l'introduction de certains amendements dans le statut des fonctionnaires du secteur -qui constitue «le noyau des revendications des syndicats- pose un «un problème quelque peu complexe», vu qu'elle ne concerne pas uniquement le secteur de l'Education mais implique d'autres départements.

«Les négociations entre le secteur de l'Education et les partenaires sociaux exigent «du temps, de la flexibilité et un dialogue entre toutes les parties», a-t-elle ajouté.

Les syndicats du secteur de l'éducation avaient appelé, à la veille de la rentrée scolaire, le gouvernement à trancher les dossiers «en suspens» à travers des mesures «concrètes» pour le règlement des problèmes dont souffrent les fonctionnaires du secteur depuis des années.

L'association nationale des parents d'élèves récemment accréditée a salué les efforts du ministère pour assurer les bases du dialogue et de la concertation avec les différents syndicats.

HADJ

Un premier groupe de 250 hadjis s'envole d'Annaba pour les Lieux Saints de l'Islam

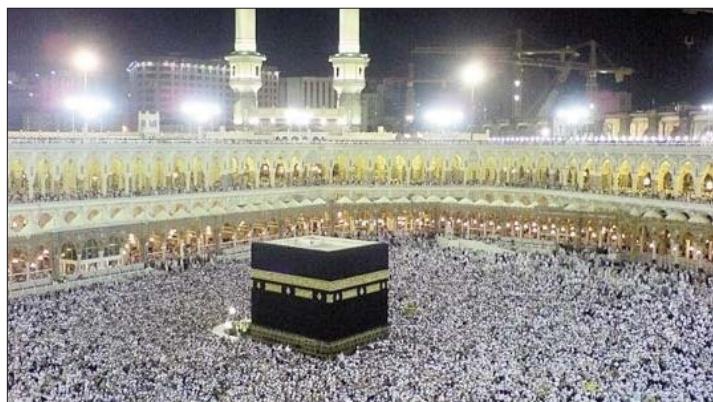
Un premier groupe constitué de 250 hadjis s'est envolé dans la soirée de dimanche vers les Lieux Saints de l'Islam depuis l'aéroport Rabah-Bitat de Annaba.

Ce premier départ a été marqué par la présence des autorités de la wilaya et des responsables des différentes structures chargées de l'organisation du pèlerinage.

Les 250 hadjis qui ont embarqué à bord d'un appareil d'Air Algérie pro-

viennent de six (6) wilayas de l'est du pays, en l'occurrence Annaba, Tébessa, Skikda, El Tarf, Souk Ahras et Guelma.

Neuf (9) autres vols au total, dont 5 assurés par la compagnie nationale Air Algérie et les 4 autres par Saudi Airlines, transporteront jusqu'au 26 septembre 2.450 hadjis vers les Lieux Saints de l'Islam à partir de l'aéroport Rabah-Bitat, a-t-on appris des services de la wilaya.



Des facilités prévues par les autorités algériennes pour mener à bien la saison du hadj

Les autorités algériennes ont pris une série de mesures incitatives pour mener à bien la saison du hadj, dont le retrait du passeport biométrique et l'octroi du visa du hadj en un temps «record» en coordination avec l'ambassade d'Arabie Saoudite à Alger, a affirmé dimanche à Alger, le ministre des Affaires religieuses et des Wakfs, Mohamed Aissa.

Intervenant à l'occasion du départ du premier groupe de hadjis (247 hadjis) de l'aéroport International Houari Boumediene, le ministre a adressé aux hadjis algériens des recommandations à caractère religieux, spirituel et national.

Il a appelé, dans ce contexte, les hadjis algériens à être un «exemple» pour les autres hadjis par «la bonne conduite, la modération et le recours au mufti».

M. Aissa a rappelé que le président de la République a subventionné le coût du hadj cette année en assurant un montant de 24.000 DA pour chaque hadji et en accordant des facilités pour l'obtention du passeport biométrique et du visa».

Pour sa part, le ministre des Transports, Amar Ghoul a passé en revue les mesures prises pour transporter les hadjis de et

vers les Lieux Saints rappelant qu'Air Algérie prendra en charge 16.000 hadjis tandis que «Saudi Airlines» assurera le transport de 12.800 hadjis à partir de 5 aéroports.

Il s'agit des aéroports de l'Algier, Houari Boumediene, d'Oran, de Constantine, d'Annaba et de Ouargla. 109 vols sont prévus pour le transport de 28.800 hadjis dont 66 par Air Algérie et 43 par la compagnie «Saudi Airlines» tandis que les retours se feront en octobre prochain.

S'agissant des tarifs, le ministre a précisé que pour les classes économiques le prix est de 100.000 DA ajoutant que la première classe a été introduite pour la première fois pour le hadj avec un tarif de 140.000 DA.

Dans le souci de garantir leur confort, les hadjis auront la possibilité dans le futur de voyager en première classe, a fait savoir M. Ghoul.

De «grandes facilités» ont été accordées en matière «d'encaissement et d'organisation», a indiqué le ministre qui a ajouté que l'opérateur de la téléphonie mobile «Mobilis» a offert aux hadjis une puce pour leurs communications.

Ces mesures s'inscrivent dans le cadre des instructions du Premier ministre Abdelma-



lek Sellal lors de la dernière réunion du conseil interministériel consacrée à la saison du hadj 2014.

Pour sa part, le directeur général de l'Office national du Hadj et de la Omra, Cheikh Berbara a souligné que «toutes les mesures matérielles et morales ont été prises pour garantir la réussite de cette saison», notamment en matière d'hébergement, de transport et de presta-

tions, et ce en coordination avec les autorités saoudiennes.

De son côté, l'ambassadeur d'Arabie saoudite à Alger, Mahmoud Ben Hussein Qattane, a mis en exergue la «bonne coordination» entre les autorités algériennes et saoudiennes, notamment en ce qui concerne les «mesures sanitaires».

Pour ce qui est du coronavirus, le diplomate a tenu à rassurer que toutes les mesures ont été prises pour maîtriser la situation, rappelant dans ce sens les mesures efficaces prises durant le mois de Ramadhan dernier.

S'agissant des travaux d'extension, l'ambassadeur a fait savoir que «les travaux n'affecteront pas le quota de l'Algérie», ajoutant que les travaux s'achèveront dans les deux prochaines années.

APS

TISSEMSILT

Le transport scolaire est insuffisant à l'Ouarsenis

Abed Meghit

En dépit des efforts consentis par les collectivités locales en matière de transport scolaire, toujours est-il que beaucoup reste à faire pour assurer un siège à chaque élève plus particulièrement aux enfants de la zone rurale, dont les lieux de résidence sont éloignés des établissements scolaires et internats primaires.

Quelque 115 bus scolaires ont été mobilisés cette année pour assurer cette prestation, profitable exclusivement aux élèves issus des zones rurales, un parc roulant assez conséquent mais insuffisant eu égard aux nombreux enfants scolarisés, avec un déficit de 50 bus, selon la déclaration du directeur de l'éducation lors d'un point de presse.

Les parents interpellant les autorités locales pour régler ce problème de transport scolaire qui met en danger la vie de leurs enfants.

La surcharge des classes, un véritable casse-tête

Les parents d'élèves de certaines communes de la wilaya de Tissemsilt, las d'attendre l'amélioration de la prise en charge de leurs enfants dans les établissements scolaires, sont montés au créneau pour dénoncer la surcharge des classes. Cette situation entraîne lourdement le déroulement des cours et rend difficile le suivi des élèves par leurs enseignants qui se retrouvent dépassés par l'effectif. Même scénario au lycée 11-Décembre au chef-lieu de wilaya. Ces lycéens n'ont pas caché leur déception quant à l'accueil qui leur a été réservé pour cette rentrée scolaire. «Au premier jour de la rentrée, nous nous sommes retrouvés à 42 élèves par classe, dira Youcef, un lycéen de 3^e année secondaire scientifique. «Les classes de 3^e année secondaire scientifique sont pleines comme des œufs cette année. Comment voulez-vous qu'un élève peut comprendre sa leçon dans une classe de plus de 42 élèves ?», s'inquiète-t-il. Pour Saliha, une lycéenne, «c'est cette surcharge d'élèves dans les classes qui nous pousse à faire des cours de soutien.

A.M.

PROTECTION CIVILE

2014 interventions en 48 heures

Durant la période du 07 au 08 septembre 2014 arrêté ce matin à 08h00, les unités de la protection civile ont enregistré 2 014 interventions, dans les différents types d'interventions pour répondre aux appels de secours, suite à des accidents de la circulation, accidents domestique, évacuation sanitaire extinction d'incendies, dispositif de sécurité etc.

Plusieurs accidents de la circulation ont été enregistrés durant cette période dont 11 les plus mortels ayant causé le décès à 10 personnes sur les lieux d'accidents et 34 autres blessées traitées et évacuées vers les structures hospitalières par nos soins. Le bilan le plus lourd a été enregistré au niveau de la wilaya de Constantine avec 02 personnes décédées et 01 autre blessée, autres blessées, suite à une collision entre 02 véhicules légers, survenue sur la RN n°03 commune de Didouche Mourad. En outre, les agents de la Protection civile ont procédé à l'extinction de 20 incendies de forêts et 13 incendies de maquis avec des surfaces parcourues par les flammes estimées à 58,5 hectares de forêts et 56 hectares de maquis ainsi que 08 incendies de récolte avec des dégâts estimés 1 120 bottes de foin et 1 380 arbres fruitiers.

BORDJ BOU ARRERIDJ :

VISITE DE TRAVAIL ET D'INSPECTION DE MOHAMED EL GHAZI

« Une tripartite pour mettre en application la décision d'amendement de l'article 87bis »

Le ministre du travail et de la sécurité sociale, M. El Ghazi Mohamed, a entamé, hier, une visite de travail et d'inspection dans la wilaya de Bordj Bou Arreridj.

Mouad B.

A partir de la daïra de Ras El Oued, au siège de l'agence de l'emploi, le ministre a insisté sur la création d'emplois en dehors du secteur de la fonction publique et d'encourager toutes les initiatives dans ce domaine.

En marge de sa visite, le ministre a clairement signifié que la semaine prochaine une réunion entre Gouvernement/Syndicat/patronat aura lieu pour discuter des procédures à mettre en œuvre après que le président de la république a abrogé l'article 87-bis. «Une des décisions actées lors de la dernière tripartite est l'abolition



du fameux article 87-Bis du code du travail.

Le Président de la République Abdelaziz Bouteflika

avait annoncé dans son message à l'occasion de la fête des travailleurs (1er mai 2014) « des augmentations salariales

suite à l'annulation de l'article 87 bis du code du travail et la redéfinition du salaire national minimum garanti (SNMG).

Pour ce qui est du code du travail, le représentant du gouvernement a tenu à préciser qu'aucun principe fondamental, tels que le droit au regroupement, à la grève, syndicat, n'est remis en cause. Mohamed El Ghazi, a ajouté que le groupe de travail se penche sur «la formulation des rapports, des observations, des recommandations et des propositions» concernant cette question et toutes les portes sont ouvertes pour enrichir ce code du travail qui est pour l'instant un sa première étape «un projet».

ILLIZI :

Plus de 1.190 emplois créés depuis le début de l'année 2014

Pas moins de 1.195 postes d'emploi ont été créés depuis le début de l'année 2014 à travers les six communes de la wilaya d'El Illizi, a-t-on appris lundi auprès des responsables du secteur de l'emploi.

A ce titre, la création de ces 443 postes entrent dans le cadre de différents chantiers du développement local, ainsi que 229 emplois ont été destinés au profit des jeunes diplômés de l'Université, a indiqué le responsable du secteur de l'emploi par intérim, Ahmed Grine.

Un total de 194 emplois ont été également offerts au profit des jeunes diplômés du secteur de la formation professionnelle de la wilaya, et pour ceux ayant le niveau secondaire, a-t-

il ajouté. Il a fait savoir que près de 20 jeunes ont été embauchés dans les entreprises et administration, dans le cadre du contrat d'aide à l'insertion (CAI). Le secteur de l'emploi de la wilaya d'El Illizi prévoit la création de 237 postes au titre du dispositif de l'agence nationale de soutien à l'emploi de jeunes (ANSEJ) et 72 autres dans le cadre de la caisse nationale d'assurance chômage (CNAC), a indiqué M. Grine.

Des efforts considérables sont déployés par les autorités de la wilaya d'El Illizi, en vue de créer d'emplois au profit des jeunes de la région, pour surmonter le déficit accusé notamment dans le domaine du bâtiment et les travaux publics.

Tipasa : Des paramédicaux revendentiquent des décisions d'affectation

Des dizaines de paramédicaux, fraîchement diplômés, ont organisé, dimanche, un rassemblement devant le siège de la direction de la Santé et de la population de la wilaya de Tipasa, pour revendiquer leurs décisions d'affectation, a-t-on constaté.

«Nous avons peur de ne pas être recrutés après l'obtention du diplôme délivré par l'école paramédicale d'El Atteuf (Chlef), en date du 16 juin 2014, alors que des camarades d'autres wilayas ont rejoint leurs postes de travail», ont indiqué à l'APS des protestataires qui expliquent leur désarroi par le fait, selon eux, qu'ils n'ont

trouvé «aucune oreille attentive pour la prise en charge de leurs préoccupations, ou tout au moins expliquer la situation». A cet égard, ils se disent «non convaincus» par les explications fournies par la direction de cette école paramédicale qui fait cas «de lenteurs de procédures administratives» au niveau de l'inspection de la Fonction publique de la wilaya de Chlef, en vue de régulariser cette question procédurale, assurant que la DSP de Tipasa a estimé que le problème réside dans «le non achèvement des procédures administratives au niveau de l'Inspection de la Fonction publique de la wilaya de

Chlef», assurant que ses services s'attelaient à trouver une solution à cette situation, «autant plus», a-t-il fait remarquer, que la wilaya de Tipasa «a besoin de recruter actuellement 213 paramédicaux». M. Amrani Tewfiq a expliqué aux protestataires qu'une délégation a été déplacée à l'inspection de la Fonction publique de Chlef, en vue de régulariser cette question procédurale, assurant que la DSP de Tipasa a déjà «établissement le planning d'affectation des paramédicaux». «Les décisions de nomination (au poste) seront notifiées aux concernés dans une semaine au plus tard», a-t-il assuré.

BAZER-SAKRA (SÉTIF)

Trois personnes périssent dans un accident de la circulation

Trois (3) personnes ont trouvé la mort dans un accident de la circulation survenu lundi près de Bazer-Sakra, non loin d'El Eulma (Sétif), sur le chemin de wilaya (CW) n° 171 reliant les wilayas de Sétif et de Batna, apprend-on auprès de la Protection civile.

Une violente collision frontale entre un véhicule léger et un camion n'a laissé aucune chance aux trois victimes, le chauffeur du véhicule lourd et les deux occupants de la voiture, a précisé la même source.

Il s'agit du second accident mortel en moins de quatre jours dans cette wilaya, 3 personnes ayant également péri dans un accident survenu dans la nuit de jeudi à vendredi derniers près de la localité d'El Mahouane, au nord de Sétif.

ACCIDENTS DE LA ROUTE : 10 morts et 34 blessés en vingt-quatre heures

Dix personnes sont décédées et 34 autres blessées ont été enregistrées durant la période du 7 au 8 septembre arrêté lundi matin à 8h, à travers l'ensemble du territoire national, indique un bilan de la Protection civile.

Le bilan le plus lourd a été enregistré dans la wilaya de Constantine avec 2 personnes décédées et un autre blessée suite à une collision entre 2 véhicules légers, survenue sur la RN3 commune de Didouche Mourad, précise la même source.

Par ailleurs les agents de la protection civile ont procédé, durant la même période, à l'extinction de 20 incendies de forêts et 13 incendies de maquis avec des surfaces parcourues par les flammes estimées à 58,5 hectares de forêts et 56 hectares de maquis ainsi que 8 incendies de récolte avec des dégâts estimés 1 120 bottes de foin et 1 380 arbres fruitiers.

APS

Habitat

Des habitants de «Diar Echems» (Alger) bloquent la route pour protester contre leur relogement près de Birtouta

Une centaine d'habitants en majorité des jeunes de la cité «Diar Echems», dans la commune d'El Madania (W. d'Alger) ont bloqué dimanche en milieu d'après midi la circulation sur la route reliant Bir Mourad Rais aux Annassers, pour exprimer leur refus d'être relogés à Birtouta, a constaté un journaliste de l'APS.



La circulation automobile a été rétablie à 16 heures par les éléments de la sûreté urbaine, qui ont réussi à convaincre les protestataires de libérer la voie, bloquée à l'aide d'objets héteroclitiques au niveau du rond-point «Les Jasmins», en contrebas de «Diar Echems». Une délégation de ces habitants est attendue au siège de la wilaya d'Alger pour discuter de leur revendication, a-t-on appris auprès des manifestants. «L'APC nous a proposé aujourd'hui (dimanche) d'aller visiter la nouvelle cité de Sidi M'hamed dans la commune de Birtouta, un site où la wilaya compte apparemment nous reloger. Nous avons refusé, car nous ne voulons pas être relogés à cet endroit si éloigné (d'Alger). Nous exi-

geons un autre site plus accessible», ont déclaré à l'APS plusieurs protestataires. Les familles de «Diar Echems» demandent à être recasées à Birtouta centre ou à Baba Ali où une cité d'habitation est déjà prête, ont-ils expliqué. Le 6 août dernier, des habitants de cette cité avaient déjà bloqué la même voie (reliant Bir Mourad Rais aux Annassers), à l'appui de revendications sociales portant sur leur relogement, rappelle-ton. «Les autorités locales nous avaient promis de nous reloger. A ce jour, nous n'avons rien vu venir alors que les logements sont distribués par centaines pour les occupants de plusieurs bidonvilles. La patience a des limites. Nous avons bloqué la route pour exiger

une échéance à notre relogement», avait expliqué un habitant en colère. «Toute les familles qui ont un problème de logement seront recasées», avait déclaré à plusieurs reprises le wali Abdellah Zoukh. Plus de 1.000 familles de Diar Echems ont été relogées en 2010, dans le cadre de la lutte contre l'habitat précaire dans la capitale, après des manifestations, parfois violentes avec des accrochages avec les forces de police. La wilaya d'Alger dispose d'un programme global de 84 000 logements destinés à la lutte contre l'habitat précaire, dont 25.000 unités sont en cours de distribution et 11 000 logements seront prochainement réceptionnés.

AÏN TÉMOUCHENT

Ouverture à la circulation de l'échangeur de Beni Saf

L'échangeur de Beni Saf, situé sur la RN 35 reliant Aïn Témouchent et Tlemcen, a été ouvert à la circulation, a-t-on appris lundi à la direction des travaux publics (DTP) de la wilaya.

Lancé en travaux fin 2011, cet ouvrage est appelé à renforcer le dernier tronçon de dédoublement de la RN 35 ouvert à la circulation en avril de la même année, a-t-on indiqué.

Ce tronçon long d'environ 3,5 kilomètres a été doté de l'échangeur reliant la RN 35 à l'évènement du chef-lieu de la commune Emir Abdelkader, située à 30 km d'Aïn Témouchent.

Inscrit au titre du programme de développement du secteur, cet ouvrage renforcera en outre la sécurité routière et assurera une meilleure fluidité de la circulation, a-t-on ajouté. Ce projet contribuera également à une meilleure fluidité de la circulation sur cet axe routier qui enregistre un flux moyen de 40.000 véhicules/jour, dont 35% de poids lourds. Il sera très efficace, durant la saison estivale, sachant que les plages de Rauchgoune 1 et 2 et celle du "Puits", sont très sollicitées par les es-tivants.

La réalisation d'échangeurs à travers la wilaya d'Aïn Témouchent, notamment sur l'axe Ain Temouchent-Oran (RN 2) a démontré également sa contribution à la réduction du nombre d'accidents de la circulation. A ce titre, plusieurs échangeurs ont remplacé les carrefours dangereux sur cette route nationale. Le programme complémentaire 2013 octroyé à la wilaya prévoit la réalisation d'échangeurs pour le remplacement des ronds-points menant vers les villes de Hassi El Ghella, El Malah et El Amria sur la RN2, ainsi qu'une voie d'évitement du sud-ouest de la ville de Beni Saf, d'un dédoublement de la route nationale reliant Châabet El Iham et Hammam Bouhadjar et d'un ouvrage d'art sur l'oued Tafna sur le chemin de wilaya 1, outre des opérations d'en-tretien de chemins communaux et de wilaya.

Le projet de liaison autoroutière reliant, sur 80 km, le nouveau pôle industriel de Beni Saf à l'autoroute Est-Ouest sera composé de 10 échangeurs et 17 viaducs dans ses trois sections reliant Ain Témouchent à Sidi Bel-Abbès et Beni Saf, outre le contournement du chef-lieu de wilaya.

CONSTANTINE

8.500 nouvelles places pédagogiques à la prochaine rentrée de la formation professionnelle

Pas moins de 8.500 nouvelles places pédagogiques sont prévues à Constantine pour la prochaine rentrée de la formation professionnelle, a indiqué lundi la directrice du secteur. 6.790 postes en formation diplômante sont disponibles, dont 2.555 en formation résidentielle, 3.225 en apprentissage, 310 en formation-passe-remple, 150 postes pour les cours du soir, en plus de 550 postes offerts par des établissements privés agréés, a indiqué Mme Samira Benelmadjat, dans une déclaration à l'APS, en marge de l'ouverture d'une semaine d'information sur la formation professionnelle.

S'agissant de la formation qualifiante, 1.710 autres postes seront of-

ferts à la prochaine rentrée, dont 860 pour la femme au foyer, a précisé Mme Benelmadjat, soulignant que parmi ces nouvelles places figure également un total de 350 postes réservé aux pensionnaires d'établissements pénitentiaires. La prochaine rentrée de ce secteur verrra, par ailleurs, l'ouverture de nouvelles spécialités dont celle de guide touristique pour accompagner la manifestation "Constantine capitale de la culture arabe en 2015", selon la même source.

En prévision de la prochaine rentrée, des dispositions ont été prises pour orienter les jeunes en quête de formation vers les métiers sollicités sur le marché local de l'emploi, à travers, notamment, des rencontres

de proximité, selon la directrice du secteur qui a précisé que des journées de sensibilisation ont déjà été organisées à travers les communes de la wilaya durant les soirées du mois sacré de ramadan.

À plan des infrastructures, le secteur de la formation professionnelle dispose, dans la wilaya de Constantine, de 17 centres de formation professionnelle et d'apprentissage (CFPA), de 3 instituts nationaux spécialisés de formation professionnelle (INSFP), d'un institut de formation professionnelle, d'une annexe relevant de l'INSFP d'El Khroub ainsi que d'un centre régional d'enseignement professionnel à distance, le tout encadré par 650 enseignants.

Le salon Med-IT 2014 du 22 au 24 septembre à Alger

La 11^e édition du Salon International des Technologies de l'Information (Med-IT) se tiendra du 22 au 24 septembre prochains au palais de la Culture à Alger, avec la participation de plus de 150 exposants nationaux et étrangers, ont annoncé lundi les organisateurs.

«MED-IT est un salon professionnel sur les technologies de l'information réservé aux décideurs IT», a indiqué, lors d'une conférence de presse, M. Karim Cherfaoui, directeur général de l'entreprise Xcom Algérie, initiatrice de l'événement. Les dernières technologies de l'information et autres solutions seront présentées lors de ce salon qui s'affirme aussi comme une plate-forme de réflexion sur l'actualité et l'évolution des technologies de l'information et de la communication.

Plus de 50 conférences et ateliers seront organisés sur trois jours avec au programme des thèmes d'actualité comme le haut débit fixe et mobile, le Cloud computing, l'archivage et le stockage et la sécurité informatique. La 11^e édition du salon, dédiée cette année à la Culture des IT, sera rehaussée par une conférence sur les technologies numériques et leurs impacts dans le monde de la culture suivie d'Animations «Culturelles IT».

Elle sera marquée aussi par l'organisation d'un concours national «Trophées du Salon Med-IT 2014» qui récompense les meilleures applications mobiles algériennes. Ce concours permettra de promouvoir le développement d'applications mobiles en Algérie à travers une compétition qui permettra d'identifier les meilleures applications, a-t-il expliqué, ajoutant que ce concours sera un «accélérateur» pour susciter de nouvelles vocations, découvrir et valoriser de jeunes talents.

Autre temps fort du Salon, la diffusion des résultats du 2^{ème} baromètre DSi en Algérie, qui a pour objectif de faire un état des lieux de l'intégration des TIC dans l'entreprise, de mieux cerner les besoins actuels des DSi, leurs priorités pour les trois ans à venir, ainsi que mesurer l'adéquation entre leurs besoins et les solutions proposées sur le marché.

Med-IT accueille chaque année plus de 5 000 visiteurs professionnels et 150 exposants dont les principaux acteurs algériens du secteur des technologies de l'information ainsi que 30% d'entreprises étrangères parmi lesquelles les grandes multinationales.

AÏN DEFLA :

2 morts et 3 blessés dans un accident de la route

Deux personnes ont trouvé la mort et trois autres ont été grièvement blessées dimanche à Aïn Defla dans un accident de la circulation survenu sur la RN 65, a-t-on appris auprès de la direction de la Protection civile.

L'accident a eu lieu au douar «Asfour», situé entre les communes de Tachta et Abadia, lorsqu'un véhicule utilitaire à bord duquel se trouvaient 5 personnes d'une même famille a dérapé. Les deux personnes décédées, âgées de 31 et 33 ans, ont succombé à leurs blessures dès leur admission à l'hôpital d'«El Attaf» où elles furent évacuées.

APS

Fracture : des vis en soie pour réparer les os

Des vis 100 % pure soie ont été utilisées avec succès pour réparer des os cassés. Cette technique pourrait être développée dans la chirurgie orthopédique.

La soie est une matière plus solide qu'on ne le croit. Elle serait suffisamment résistante pour pouvoir réparer des os cassés. Samuel Lin de la Harvard Medical School et David Kaplan de la Tufts University à Medford dans le Massachusetts ont découvert que la soie pouvait aisément remplacer les assemblages métalliques actuellement employés pour souder les os fracturés. La soie présente également l'avantage d'être biodégradable et de se dissoudre naturellement dans le corps avec le temps sans causer d'inflammation.

Jusqu'ici la technique a seulement été testée sur des rongeurs.

La soie intéresse les scientifiques depuis quelque temps. La fibre naturelle a déjà été utilisée pour faire des points de suture et réaliser des implants médicaux modernes.



Dans l'expérience de nos chercheurs américains, la soie a été dissoute dans de l'alcool. La solution a ensuite été versée dans les moules en forme d'implants puis ceux-ci ont été cuits. Les implants obtenus ont été implantés dans les pattes arrière des rongeurs. Les animaux ont pu se mouvoir correctement pendant 4 à 8 semaines.

La faible rigidité de la soie, similaire à celle de l'os, et sa capacité à se décomposer dans le corps en font un matériau prometteur comparé aux traditionnels vis et plaques de métal. «Ces implants ne font pas d'interférence avec les rayons X, ne font pas se déclencher les alarmes et ne causent pas de sensibilité au froid», explique le Dr David Kaplan, cité par The New Scientist. «Le futur est très excitant. Nous imaginons un ensemble complet de systèmes orthopédiques pour la réparation basés sur la soie qui pourraient remplacer n'importe quelle vis et plaque de métal».

Cortex : le plâtre du futur sera imprimé en 3D

Un étudiant néo-zélandais veut moderniser le plâtre grâce à son imprimante 3D capable de générer une structure pour protéger les fractures. Le temps des signatures au marqueur sur les bras plâtrés est peut-être terminé. Un étudiant de l'université Victoria à Wellington, en Nouvelle-Zélande, a mis au point une imprimante 3D capable de créer des structures sur mesure pour tenir en place une fracture sans les contraintes du plâtre actuel (mauvaises odeurs, démangeaisons). Baptisé Cortex, ce concept «offre un système hautement technique, complètement ventilé, super léger, résistant sous la douche, hygiénique, recyclable et élégant», indique

l'étudiant, Jake Evill, sur son site internet. Afin de bien soutenir l'os fracturé, l'imprimante Cortex, qui n'est qu'au stade de prototype pour le moment, «utilise la radiographie et un scan en 3D de la fracture du patient et génère un modèle 3D du plâtre». La zone fragilisée est renforcée par une densité de matière plus importante. «Pour le moment, l'impression 3D prend environ trois heures, là où un plâtre classique est fait en trois à sept minutes, mais nécessite entre un et trois jours à se solidifier complètement. Avec les prochaines améliorations des imprimantes 3D, nous pourrions voir ces trois heures réduites», confie-t-il au site Gizmodo.



The Cortex Extruder is a 3D printer designed to print casts for patients.

La colle de moules pour réparer les fractures !



Les moules sécrètent une substance adhésive d'une rare puissance qui pourrait trouver d'importantes applications médicales, en chirurgie particulièrement.

Aussi surprenante que cela puisse paraître, les moules ont des aptitudes remarquables. Elles sont capables de sécréter une substance adhésive très résistante utile pour rester accrochée aux roches quel que soient les conditions climatiques et l'agitation de la mer. «Cette colle de moule» résiste à de très fortes pressions et est en mesure de coller avec une constance et une force inégalée sur quasiment toutes surfaces, inorganiques comme organiques, sèches ou mouillées.

«C'est un processus remarquable consistant à la sécrétion de protéines uniques avec une forte concentration d'un acide aminé appelé DOPA qui forment une colle liquide qui durcit rapidement et est résistante à l'eau», a analysé Phillip Messersmith, professeur d'ingénierie biomédicale à l'université Northwestern près de Chicago.

«Une paire de ces mollusques est capable de soutenir le poids d'un homme», ajoute de

son côté Herbert Waite, professeur de biologie moléculaire à l'Université de Californie. Ce pourquoi les scientifiques ont trouvé intéressant de mettre au point une version synthétique de cette substance.

En effet, cette «colle» trouverait «des applications médicales pratiques», indique M. Messersmith, comme «la réparation ou la reconstruction de tissus dans le corps humain qui sont difficiles vu qu'il s'agit d'un environnement baigné de liquides».

La première utilité d'une telle substance serait la réparation de trous dans la membrane fœtale responsable de fausses-couches, de naissances prématurées, actuellement très compliqués à traiter. De la colle de moule pour réparer des os ou des dents cassées?

Le professeur Waite a expliqué que d'autres chercheurs développaient des versions synthétiques de cette colle de moule pour réparer des os ou des dents fracturés. «Ces colles sont bien tolérées par l'organisme et sont résistantes à l'eau ce qui est idéal pour effectuer des réparations à l'intérieur du corps», a-t-il souligné.

ENFANT

Comment faire en cas de fracture du poignet ?



Une petite cascade «de rien du tout» en roller et crac, voilà votre enfant avec un poignet en écharpe. Quelles seront les séquelles pour votre casse-cou ?

Cette chute aura au moins le mérite de nous apprendre à relativiser : eh oui, les fractures sont le premier motif d'hospitalisation chez l'enfant. Surtout chez les petits mecs (40 % de risque contre 27% pour les demoiselles). Cerise sur le gâteau : la fracture du poignet est la plus fréquente, quasiment une pour trois fractures ! Et on voulait qu'il passe à travers, tiens ? Bonne nouvelle : c'est en général le côté non dominant qui trinque. Autrement dit, s'il est droitier, il a plus de risques de se casser le poignet gauche que le droit. Dûment capable de tenir un stylo, notre casse-cou ne manquera donc pas l'école (ni le contrôle de maths). N'empêche que pour l'instant, le voilà aux urgences. Et pendant qu'on le passe à la radio et que l'équipe médicale s'essaie aux moulages, nous on s'interroge sur son pourcentage de risques... d'essuyer les plâtres ! A tort : les séquelles sont relativement nulles à court terme : jeunesse oblige, notre cascadeur va récupérer rapidement une mobilité complète de ses articulations, même après une immobilisation plâtrée prolongée (en général un mois) en position non physiologique. Résultat, il n'aura pas besoin de séances de kinésithérapie une fois déplâtré ! Mais bon, pas un mot à notre sportif en herbe, des fois que la leçon (de prudence) pourrait être profitable...

3 choses à savoir pour se rassurer

La nature est bien faite ! Chez l'enfant, le périoste qui recouvre l'os a une résistance mécanique importante et participe à la consolidation et au remodelage des fractures. On n'opère pas. Le médecin fait appel volontairement à un traitement orthopédique plutôt que chirurgical. De toute façon, les ostéosynthèses par plaques ou par clous sont interdites avant la fin de la croissance.

On surveille. Après le plâtrage, il faut surveiller la coloration et la chaleur cutanée, la sensibilité et les points d'appui du plâtre. Aj + 8, une radio de contrôle est effectuée pour s'assurer qu'il n'existe pas de déplacement secondaire de l'os.

Prévenir les risques de chute

De nombreuses chutes accidentelles sont occasionnées par un mauvais aménagement du domicile ou des défauts d'équipement. Petit tour du propriétaire pour mieux prévenir ces risques.

S'organiser chez soi

Faire place nette

Fil électrique, plante verte, petit meuble, jouet pour le chien... font office d'obstacles. Vous savez où ils se situent, vous pourrez vous guider les yeux fermés mais... Penserez-vous à lever le pied suffisamment haut le jour où vous cherchez le téléphone qui sonne depuis plus longtemps que d'ordinaire ou lorsqu'un visiteur se fera plus impatient que les autres à votre porte ?

Afin de prévenir les risques de chute, passez au crible tous les lieux de passage de votre habitat pour identifier ce qui pourrait provoquer une perte d'équilibre et éliminer, ainsi, les dangers potentiels. Une plante peut être déplacée, les fils de lampe peuvent être fixés au mur ou contre une plinthe, les rallonges et cordons électriques peuvent être glissés dans un passe-câble, etc.

Le sol : terre de tous les dangers

Optez, dans certaines pièces, pour de la moquette plutôt que pour du parquet ou du carrelage. Elle ne glisse pas et, en cas de chute, elle amortit les chocs. Les tapis ? Pourquoi pas à condition qu'ils soient munis d'un dessous antidérapant et que leurs angles ne frisottent pas. Pour remédier à cet inconvénient, fixez les coins avec de l'adhésif double-face. La salle de bain mérite une attention particulière ; les risques de glisse y étant bien supérieurs. Un tapis antidérapant de fond de douche ou de baignoire et une sortie de bain anti-glisse constituent de bonnes parades.



Grimper en toute sécurité

Nettoyer les vitres ou attraper ce qui est stocké un peu haut nécessite souvent de prendre de la hauteur. Dans pareil cas, assurez-vous de la stabilité du tabouret ou de l'escabeau utilisé. Préférez un modèle disposant d'un appui pour les mains ce qui favorise l'équilibre. Enfin, évitez de réaliser ce type de tâches seul(e). Se déplacer en toute sécurité

Une aide à la marche (canne, déambulateur) permet de limiter la fatigue et d'avoir une certaine stabilité. Pensez-y ! Usez -et abusez- des rampes d'escalier. Même pour quelques marches, elles peuvent se révéler bien utiles.

Une barre d'appui pour entrer ou sortir de la baignoire ou de la douche, ou pour y changer de position est souhaitable. Fixée près des toilettes, elle permet de s'y asseoir et de s'en relever avec plus d'aisance.

S'organiser pour soi

Bien chaussé évite de trébucher

Le type de chaussures n'est pas sans impact sur l'équilibre et la marche. Evitez les chaussures de ville ou à talons à l'intérieur de votre logement. Si vous ne pouvez pas vous passer d'une paire de chaussons, sachez les choisir, avec une semelle pas trop souple notamment.

Pantoufles et chaussures doivent être achetées ni trop petites, ni trop grandes. Prendre une pointure au-dessus, sous prétexte d'y trouver un confort supplémentaire, revient souvent à choisir une paire maintenant insuffisamment le pied, ce qui peut occasionner une chute. Pourquoi ne pas investir dans une paire de chaussures fermées réservées au domicile (basket par exemple) ? Enfin, prenez garde aux lacets ! Ils contribuent grandement au

risque de tomber. En cela, les modèles à scratchs évitent bien des désagréments.

Y voir clair

Un logement bien éclairé facilite et sécurise les déplacements. Faites la chasse aux zones sombres.

La nuit par exemple, une petite veilleuse peut être ajoutée pour améliorer les repères visuels. Préférez les éclairages indirects à une seule source de lumière.

Ne lésinez pas sur la puissance des ampoules. Si elles sont à basse consommation, elles ne vous feront pas dépenser plus ! Attention néanmoins, une lumière trop vive peut provoquer une cécité temporaire ou une fermeture partielle des yeux.

Bien voir, c'est aussi porter, le cas échéant, des lunettes avec une correction appropriée.

La vision joue un rôle important dans le maintien de l'équilibre. Une vision déficiente ainsi que certaines pathologies visuelles peuvent entraîner des chutes. Pensez à faire contrôler régulièrement votre vue.

Trucs et astuces

Limitez les prises de risque. Pour ce faire, évitez de :

- Vous hâter;
- Grimper sur une chaise ou un tabouret;
- Marcher avec les mains dans les poches;
- Négliger le port des lunettes.
- Laisser des objets sur les marches de vos escaliers.

En collaboration avec l'INPES (Institut National de Prévention et d'Education pour la Santé)

Préservez votre sens de l'équilibre

Pour vivre le plus longtemps autonome et écarter au maximum les risques de chute accidentelle, il est essentiel d'entretenir son équilibre.

Un programme dédié à la prévention des chutes

Aux côtés des séances de gymnastique spécialement adaptées aux seniors et des «ateliers équilibre», on a vu apparaître un programme venu d'outre-atlantique et baptisé «Programme PIED». Ce Programme Intégré d'Équilibre Dynamique (P.I.E.D.) a été mis en place avec succès au Québec, par la Direction de la santé publique, pour prévenir les chutes et les fractures chez les seniors de plus de 65 ans. Ce programme est aujourd'hui relayé, en France, par une fédération sportive agréée par le ministère de la Jeunesse et des Sports : la Fédération Française EPMM Sports pour Tous.

Comment se déroule le Programme PIED ?

Il se compose :

- D'un volet d'exercices en groupe (12 personnes maximum), à raison de 2 séances hebdomadaires d'une heure, pendant 6 à 12 semaines selon les publics. Durant ces séances, on y pratique des exercices de coor-



dination, des activités axées sur l'équilibre (marche à obstacle, mouvements inspirés du Tai-chi), des exercices de renforcement musculaire et des mouvements d'assouplissement.

- D'un volet d'exercices à faire chez soi une fois par semaine, pendant une demi-heure. Un livret, contenant les exercices conseillés, est remis aux participants.

• De séances d'information, une fois par semaine durant une demi-heure, sur des thèmes variés : prévenir les chutes dans chaque des pièces du domicile, garder des os en bonne santé, bien choisir ses chaussures,... et garder la forme après le programme PIED. L'ensemble de ce programme est encadré par des professionnels spécialement formés.

Que pouvez-vous en attendre ?

- Une amélioration de l'équilibre et de la force des jambes.
- Un sens pratique et sécuritaire de l'aménagement de votre domicile afin d'y limiter les risques de chute.
- Une confiance en vous accrue.
- Des connaissances en matière de prévention, de l'ostéoporose notamment.
- L'envie et le besoin de pratiquer une activité physique régulière.

Pour en savoir plus : www.sportpourtous.org (rubrique Nos Actions, puis Nos Activités)

Dotation de la wilaya de Tiaret de moyens d'enregistrement des témoignages de moudjahidine

La wilaya de Tiaret sera dotée prochainement de moyens audiovisuels pour l'enregistrement des témoignages des moudjahidine, a annoncé dimanche le ministre des Moudjahidine, M. Tayeb Zitouni.

Dans une déclaration à la presse à l'occasion de sa visite d'inspection dans la wilaya de Tiaret, le ministre a souligné que l'écriture de l'histoire est «une protection des générations et de la nation» annonçant que Tiaret sera dotée dans les deux prochains jours de moyens pour enregistrer des témoignages de moudjahidine qui sont «bénéfiques».

M. Tayeb Zitouni a ajouté, dans le même ordre d'idées, que faire connaître l'histoire aux générations est une responsabilité qui incombe à tous les responsables, moudjahidine et chercheurs, en soulignant que «l'histoire nous tiendra compte de tout manquement à cette responsabilité». Abordant la dotation de la wilaya d'une annexe du musée «Moudjahid», le ministre a appelé à la création d'une association en son sein pour pouvoir bénéficier du soutien du ministère des Moudjahidine.

D'autre part, M. Zitouni a indiqué que le programme de célébration du 60ème anniversaire du déclenchement de la glorieuse révolution de libération nationale prévoit la tenue d'une conférence internationale sur les tortures pratiquées par le colonisateur français contre le peuple algérien.

Il a ajouté que les festivités marquant cet anniversaire s'étaleront sur une année et constitueront une occasion pour faire connaître davantage l'histoire aux générations, assurant que tous les moyens humains et matériels seront fournis par l'Etat pour l'écriture de l'histoire avec la contribution des chercheurs, des historiens, des moudjahidine, des étudiants et des jeunes.

Visitant, dans la commune de Mahdia, le camp de tortures utilisé à l'époque coloniale par l'occupant français, le ministre a annoncé qu'une enveloppe de 53 millions DA est consacrée à la réfection de ce site historique témoin de la barbarie du colonisateur français.

Lors de la deuxième et dernière journée de sa visite de travail et d'inspection dans la wilaya de Tiaret, le ministre des Moudjahidine a également assisté à la rentrée scolaire au nouveau lycée de la commune de Sidi Ali Mellal baptisé du nom du moudjahid défunt Hadj Ben Alla. Il est à signaler à ce propos que deux autres lycées à Ksar Chellala et Rechagħi ont été baptisés respectivement des noms du président défunt Ahmed Ben Bella et le moudjahid défunt Saad Dahleb. Au terme de sa visite marquée également par l'inspection du centre de repos et de convalescence pour moudjahidine à Serguine, M. Tayeb Zitouni a présidé une séance de travail avec les autorités de wilaya et les membres de la famille révolutionnaire où il a rappelé la lutte de libération nationale dans la région de Tiaret et l'héroïsme de ses enfants.

APS

BEJAIA LES (12ÈMES) RENCONTRES CINÉMATOGRAPHIQUES Un éternel défi...

Arslan B.

Cette grande kermesse du cinéma a débuté dimanche à la cinémathèque (salle de répertoire de la Place du 1^{er}-Novembre ex-Place Gueydon) et s'étendra jusqu'au 13 du même mois 2014.

Et comme c'est toujours le cas à chaque édition (celle-ci est la 12^e du genre), une agréable atmosphère de fête va «embaumer» la magnifique Place du 1^{er}-Novembre (Ex-Place Gueydon) avec ses deux cafés qui prolongent leurs terrasses respectives, celles-ci toutes heureuses d'accueillir des invités du 7^{art}-réaliseurs, metteurs en scène, acteurs, quelquefois, des journalistes, venus de divers pays honorer «Les rencontres cinématographiques» qu'organise chaque année et avec brio l'Association «Project'hearts» que «pilote» M. Abdénour Hochiche.

Une association cinéphile dotée également d'un atelier d'écriture



de courts métrages et dont l'existence n'est pratiquement assurée que par des apports de bénévoles. C'est dire que le souci didactique anime parallèlement l'équipe responsable de «Project'hearts».

Au menu de ces 12^e rencontres, 35 productions entre documentaires, courts métrages et longs métrages (fiction), selon Abdénour Hochiche, et les cinéphiles auront droit à trois séances par jour (14h, 17h et 20h).

Par ailleurs, une vingtaine de réalisateurs présenteront leurs films au public et animeront les débats qui courront chaque fin de projection.

A cause de «problèmes de visas», certains réalisateurs ne pourront

être présents à ce petit et non moins fort sympathique festival du cinéma, toujours selon le responsable de «Project'hearts» qui a en outre fait savoir qu'il y aura des films algériens, marocains, tunisiens, du Liban, de l'Egypte... Des activités annexes agrémenteront ces rencontres.

Il s'agit de cafés-cinéma chaque jour programmés à 10h dans l'enceinte du TR Béjaïa Malek Bouguermouh, une opportunité pour le public cinéphile et les journalistes de faire un brin de causerie ensemble, de tables rondes qu'animeront des critiques de cinéma. Bravo et bon courage et, surtout, sans... heurts ! A.B.

Un film d'atelier à l'ouverture des rencontres cinématographiques

«Le fantôme du musée», un court métrage d'atelier, a ouvert, dimanche soir, la 12^e édition des rencontres cinématographiques de Béjaïa.

L'œuvre, d'une quinzaine de minutes, non inscrite initialement au programme s'est imposée en raison d'un incident technique, qui a poussé les organisateurs à décaler la projection du film phare de la soirée, «El-Wahranī» de Lyès Salem, et le remplacer, par cette réalisation enfantine, à laquelle a été accollée,

«Oued el oued» d'Abdénour Zahzah, un documentaire, consacré à la vie autour de l'oued Sidi Lekbir dans l'Algérois.

Un menu inédit mais qui manifestement a sauvé la mise, car l'incident d'ordre technique (chute de tension électrique), qui s'est réitéré plusieurs fois au cours des deux projections, a eu pour effet d'agacer beaucoup de spectateurs qui ont préféré simplement s'en aller. Il faut dire, que nombreux étaient ceux qui s'étaient spécialement déplacés pour découvrir la fresque romanesque de «El-Wahranī», attirés par l'accueil élogieux que lui a réservé jusque-là la critique cinématographique.

Pour autant, ceux qui sont restés n'ont pas nourri de regrets, appréciant les deux courts métrages, l'un gratifiant une vision enfantine et candide du monde et l'autre, croquant les aspirations de la vie et les espoirs d'en venir à bout.

Réalisé par Stephen Dronval, metteur en scène de la compagnie «Alice» de Nantes (France), «Le fantôme du musée», met en relief l'histoire d'un groupe d'enfants

curieux qui, en se rendant au musée, y découvrent un esprit qui leur paraît malfaisant mais qui s'avère très amène. Et pour cause ! Il n'en est que la réincarnation d'une jeune fille morte au musée après avoir été abandonnée par ses parents. L'œuvre a été réalisée dans le cadre d'un atelier mis en place à Béjaïa durant les mois de mars et avril derniers. Elle est le résultat d'un travail collectif autant dans l'écriture du scénario, du tournage que du montage.

Un «produit» tout en légèreté en somme, qui contraste fortement avec «Oued el oued» de Zahzah, qui livre une œuvre lourde et réaliste, dans laquelle en suivant l'itinéraire de l'écoulement de Oued Sidi Lekbir dans la Mitidja, il livre les secrets d'une région à la beauté fascinante mais qui renferme des souffrances et des douleurs sourdes.

Marchant à pied, il filme et cumule les portraits d'individus souffrant la mal vie et l'indifférence et capte des paysages époustouflants, peut-être pour exorciser l'existence.

En fait, le documentaire n'a pas de sujet, ni de fils conducteur. Tout y passe dans son déroulement. Le chômage, l'hygiène, l'environnement, la crise de logement, l'éducation, le maraboutisme, le mariage, le terrorisme, les élections, autant de sujets juxtaposés mais séparés les uns des autres, sans offrir la moindre lecture concordante.

Le choix est laissé au spectateur et à son imagination pour en décrypter les messages qui l'arrangent au mieux.

ALGÉRIE - ITALIE

La ministre de la Culture insiste sur la nécessité de récupérer la mémoire filmographique algérienne en Italie

La ministre de la Culture, Nadia Labidi a mis l'accent dimanche à Alger sur la nécessité de «récupérer la mémoire filmographique algérienne», qui se trouve depuis plusieurs années au niveau de laboratoires «italiens» et qui constituent «un patrimoine national précieux et très important». «Il est très important de récupérer cette mémoire filmographique qui est très précieuse pour l'Algérie», a indiqué Mme Labidi, lors d'une rencontre avec un

expert italien au Palais de la culture Moufdi Zakaria, soulignant que son secteur «a élaboré une stratégie pour procéder au classement des films algériens disponibles au niveau des laboratoires italiens notamment le laboratoire Micro Stampa. Cette stratégie «exige de nous d'entrer en contact direct avec ce laboratoire, d'autant que les frais de stockage des films sont très coûteux et connaissent une hausse d'une année à une autre», a-t-elle rappelé. La

stratégie «repose sur la formation en Italie de jeunes diplômés d'écoles algériennes dans les domaines de l'archivage, de la maîtrise des techniques informatiques et du numérique, tout en préparant les conditions nécessaires en Algérie au niveau des laboratoires, pour le transport, la réception et la numérisation de cette matière filmographique sensible». La stratégie de récupération de cette mémoire filmographique est très importante, a estimé la minis-

tre qui souligne que la conservation de ce legs «s'inscrit dans le cadre du plan du gouvernement pour la protection et la valorisation du patrimoine».

La matière filmographique algérienne «ne se trouve pas uniquement en Italie mais également à Belgrade, en France et en Tunisie», a-t-elle précisé, affirmant que la récupération de ce patrimoine «se fera étape par étape, car il s'agit d'un processus qui nécessite une stratégie rationnelle».

UKRAINE:

Statut spécial des régions séparatistes discuté d'ici à une semaine

Un statut spécial pour les régions séparatistes dans l'est de l'Ukraine sera discuté d'ici à une semaine à Minsk par Kiev, Moscou et les rebelles, avec l'Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe (OSCE), a affirmé dimanche le Premier ministre de la république séparatiste autoproclamée de Donetsk (DNR), Alexandre Zakhartchenko.



«Le sujet de cette réunion sera l'introduction d'un statut spécial ou d'un statut différé. Et si ce n'est pas accepté, alors le protocole d'accord n'aura plus aucune valeur», a-t-il annoncé sur la radio russe Kommersant FM, selon l'agence de presse russe Interfax. «Je voudrais ajouter dans l'accord (conclu à Minsk vendredi, ndlr) un élément: la reconnaissance immédiate de notre indépendance. Si nous sommes indépendants, la Russie sera notre partenaire principal», a-t-il précisé.

Un protocole sur le cessez-le-feu dans l'est de l'Ukraine a été signé vendredi à Minsk par le «groupe de contact», réunissant des représentants de la Russie, de l'Ukraine, des re-

belles séparatistes et de l'Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe (OSCE).

«Nous sommes convenus pour l'instant de nous rencontrer à nouveau dans sept à huit jours. (Les Ukrainiens) présenteront leurs requêtes», a indiqué M. Zakhartchenko, ajoutant que la réunion devrait avoir lieu selon un format «élargi».

Selon lui, seront notamment présents les représentants séparatistes Alexei Karikine, «Président du Conseil suprême» de la république autoproclamée de Lougansk, et Andrei Pourgine, vice-Premier ministre de la république autoproclamée de Donetsk.

L'Ukraine et l'OTAN lancent des exercices militaires en mer Noire

Les forces navales ukrainiennes ont lancé lundi des exercices en mer Noire impliquant cinq pays membres de l'OTAN, dont les Etats-Unis, afin de garantir la sécurité de la navigation dans une zone de crise», a annoncé un porte-parole.

Près de 2.000 militaires et 12 navires, dont sept ukrainiens et cinq de pays membres de l'OTAN, seront engagés dans ces manœuvres annuelles baptisées «Sea Breeze» et qui se dérouleront jusqu'à mercredi dans la partie nord-ouest de la mer Noire, a précisé le porte-parole des forces navales ukrainiennes Oleg Tchouba, cité par l'AFP.

Les Etats-Unis, l'Espagne, le Canada,

la Roumanie et la Turquie participeront à ces exercices dont l'objectif est «d'établir un territoire de navigation sûr dans une zone de crise», selon le ministère de la Défense.

Les manœuvres se déroulent régulièrement en Ukraine depuis une quinzaine d'années dans l'esprit du programme de l'OTAN «Partenariat pour la paix», qui vise à renforcer les liens de l'alliance notamment avec des ex-républiques soviétiques et pays du bloc de l'Est.

La tenue dans le passé de ces exercices en Crimée, péninsule ukrainienne rattachée à la Russie en mars dernier, avait à

plusieurs reprises déclenché les protestations de Moscou. L'Ukraine, qui coopère étroitement avec l'OTAN depuis 1997, avait annoncé en 2002 son intention de rejoindre à terme cette organisation, avant d'y renoncer sous la pression de Moscou. En août, Kiev a annoncé son intention de relancer le processus d'adhésion de l'OTAN.

A partir du 13 septembre, 200 parachutistes américains participeront par ailleurs à un autre exercice militaire international, «Rapid Trident 14», prévu dans l'ouest de l'Ukraine et qui réunira aussi des soldats polonais, roumains, moldaves, bulgares, espagnols, estoniens, britanniques, allemands, lituaniens et norvégiens.

Ebola: Le Sénégal va rouvrir l'accès des organisations humanitaires aux pays touchés

Le Sénégal a annoncé lundi la prochaine ouverture d'un «corridor humanitaire» pour permettre l'accès des organisations internationales aux pays touchés par Ebola, interrompu à partir de son territoire depuis la fermeture de ses frontières le 21 août.

Cette annonce intervient alors que l'Union africaine (UA) est réunie lundi à Addis Abeba pour définir une stratégie à l'échelle du continent face à l'épidémie qui, selon l'Organisation mondiale de la Santé (OMS), a déjà fait plus de 2.000 morts en Guinée, au Liberia, en Sierra Leone et au Nigeria.

«Suite à la fermeture des frontières, il a été décidé l'ouverture très prochaine d'un corridor humanitaire pouvant permettre aux organisations humanitaires de porter assistance aux pays de la sous-



région touchés par l'épidémie (vivres et matériels indispensables), selon un communiqué du ministère sénégalais de la Santé.

Cette opération se fera dans un cadre sécurisé de concert avec toutes les par-

ties prenantes», souligne le ministère. La Côte d'Ivoire avait annoncé le 1er septembre l'ouverture de couloirs humanitaires avec la Guinée et le Liberia, tout en maintenant la fermeture de ses frontières avec ces deux pays limitrophes.

Lors d'une réunion sur Ebola de leurs ministres de la Santé le 28 août à Accra, les pays de la Communauté économique des Etats de l'Afrique de l'Ouest (Cedeao) avaient «décidé d'établir des couloirs humanitaires, sanitaires et économiques vers les Etats affectés», selon le communiqué final. Le Sénégal est devenu fin août le cinquième pays touché par l'épidémie, avec la découverte d'un premier cas, un étudiant guinéen entré juste avant la fermeture des frontières avec la Guinée.

«A ce jour tous les cas contacts recensés bénéficient d'un suivi quotidien et ne présentent aucun signe de maladie», a précisé lundi le ministère sénégalais de la Santé. «Quant à l'étudiant guinéen, son état de santé s'est nettement amélioré», selon le texte.

LIBYE

Des milices libyennes ont mené des attaques assimilables à des «crimes de guerre»

Des milices libyennes ont mené des attaques assimilables à «des crimes de guerre» contre des civils durant cinq semaines de combats à Tripoli, a indiqué lundi l'organisation de défense des droits de l'homme, Human Rights Watch (HRW).

La capitale libyenne Tripoli était le théâtre en juillet et août de combats opposant des milices rivales pour le contrôle de la ville notamment de l'aéroport international. Fajr Libya, une alliance hétéroclite de miliciens, dont des islamistes, conduite par des groupes armés de la ville de Misrata (à l'est de Tripoli), a réussi à prendre le contrôle de Tripoli après en avoir chassé des milices rivales de Zentan (à l'ouest de Tripoli) et leurs alliés.

Dans un communiqué, HRW a affirmé que les milices «ont mené des attaques contre des civils et des biens à caractère civil, qui, dans certains cas, pourraient constituer des crimes de guerre».

Les milices ont arrêté des civils et ont pillé, incendié ou détruit des propriétés privées, selon l'organisation de défense des droits de l'homme qui accuse notamment les miliciens de «tirs sans discernement», ayant fait des victimes parmi les civils. La directrice de HRW pour le Moyen-Orient et l'Afrique du Nord, Sarah

Leah Whitson a appelé dans le communiqué «les commandants» des milices des deux côtés à «contenir leurs forces et mettre fin au cycle des abus sous peine d'être en première ligne pour d'éventuelles sanctions et des poursuites internationales».

«Toutes les parties du conflit, ainsi que le gouvernement libyen doivent respecter leur obligation de protéger les civils (...) et tenir leurs forces responsables des crimes qu'ils commettent», a-t-elle souligné. Depuis la mi-mai, des affrontements sanglants opposent des milices rivales en Libye. Le conflit fait rage à Tripoli, mais touche également d'autres grandes villes comme Benghazi, Gharyan et Zauia.

PALESTINE

Un jeune palestinien atteint par un tir israélien succombe à ses blessures

Un jeune Palestinien atteint par un tir israélien la semaine dernière à l'est d'El-Qods a succombé dimanche à ses blessures, selon sa famille et l'hôpital.

Après un premier traitement à l'hôpital Maqassed à l'est d'El-Qods occupé, Mohammed Sinokrot, 16 ans, blessé le 31 août par des tirs de l'armée israélienne dans le quartier de Wadi Joz, a été transféré à Hadassah Ein Kerem dans l'ouest de la ville où il est décédé dans la journée.

Sa famille affirme qu'il a été touché à la tête alors qu'il se rendait à la mosquée. «Il se rendait à la mosquée pour la prière d'El Icha et pour acheter du pain», a déclaré son oncle Mouhaddi Sinokrot. La famille de la victime a refusé d'effectuer une autopsie, affirmant que la cause de son décès est connue et qu'il s'agit d'un «assassinat».

SYRIE : Les rebelles avancent sur le plateau du Golan



Les rebelles syriens ont pris le contrôle des collines surplombant le passage de Qouneitra, sur le plateau du Golan, où les combats ont fait samedi 43 morts, a rapporté l'Observatoire syrien des droits de l'Homme (OSDH).

Samedi, 26 soldats et 17 rebelles ont trouvé la mort dans les combats qui font rage à Qouneitra sur le plateau du Golan, depuis fin août lorsque les rebelles dont ceux du Front al-Nosra, branche syrienne d'al-Qaïda, ont pris le passage de Qouneitra, entre la partie syrienne du Golan et la partie du plateau occupée par Israël.

«Depuis, les rebelles ont pris des collines surplombant le passage de Qouneitra, ainsi que des villages proches de la partie occupée du Golan, après des affrontements qui ont tué un grand nombre de combattants des deux côtés», a indiqué le directeur de l'OSDH Rami Abdel Rahmane.

Samedi, «le régime a tenté de reprendre le village de Msahra, mais a échoué, lors de combats qui ont tué 26 membres des forces du gouvernement et 17 rebelles et combattants d'al-Nosra», selon M. Abdel Rahmane.

A la faveur de ces combats, les rebelles ont réussi à prendre plusieurs autres collines. Selon l'Observatoire, les combats autour de Qouneitra ont tué depuis fin août, 70 membres des forces loyales et des dizaines de rebelles.

Depuis plusieurs mois, les rebelles tentent de prendre le contrôle du sud de Damas, de la province de Deraa à la frontière jordanienne et de Qouneitra.

Par ailleurs, les avions militaires de l'armée syrienne ont mené de nouveaux raids contre les régions tenues par l'Etat islamique (EI) dans les provinces de Deir Ezzor (est) et de Raqa (nord). Le raid sur Raqa a tué deux enfants, selon l'OSDH.

A Damas, les rebelles ont tiré des obus sur la place des Abassides et d'autres zones de la capitale, selon l'OSDH et des militants.

Ces tirs surviennent alors que la bataille de Jobar se poursuit depuis trois semaines, les forces du régime tentant de prendre aux rebelles ce quartier stratégique de l'est de Damas. Dimanche, les avions militaires ont mené dix raids contre les positions des rebelles dans l'est de Damas, selon l'ONG.

Selon l'ONU, plus de 191 000 personnes sont mortes depuis le début de la guerre en Syrie, commencée en mars 2011 par une contestation pacifique devenue insurrection armée à la suite de la répression menée par le régime. Elle a pris depuis une tournure encore plus complexe, les rebelles combattant désormais à la fois le régime et l'EI.

APS

TURQUIE: Manifestation de colère après la mort de dix ouvriers turcs dans un accident survenu dans un immeuble en construction à Istanbul

Des centaines de personnes sont descendues dimanche dans les rues d'Istanbul pour exprimer leur colère après la mort de dix ouvriers turcs dans un accident survenu dans un immeuble en construction.



Jusqu'à 300 personnes s'étaient rassemblées près du chantier dans le district de Sisli où s'est produit l'accident pour dénoncer le manque de sécurité en milieu professionnel en Turquie.

«Ceci n'est pas un accident, c'est un meurtre!», a crié la foule, en présence de la police antiémeute.

Les autorités ont annoncé l'ouverture d'une enquête sur cet accident, dont les causes exactes restent inconnues.

Le ministre du Travail et de la Sécurité sociale, Faruk Celik, a déclaré que l'accident s'était produit après qu'un monte-chargé utilisé par les ouvriers pour transporter des matériaux

de construction eut déraillé, faisant une chute de 32 étages. L'ascenseur mis en cause serait en panne depuis 15 jours mais les travailleurs devaient recevoir les fonds pour le réparer, selon des témoins. Les huit personnes interpellées samedi pour les besoins de l'enquête ont été relâchées, dont le chef de la sécurité du chantier.

YÉMEN : 12 morts dans des heurts entre tribus et rebelles houthis



Au moins douze personnes ont été tuées dans la nuit de vendredi à samedi lors d'affrontements entre des rebelles chiites dits Houthis et des hommes de tribus au nord du Yémen, ont rapporté des médias. Les accrochages ont eu lieu dans des localités relevant des provinces d'Al-Jawf et Marib, au nord-est de Sanaa. Des milices tribales pro-

gouvernementales soutenues par l'armée tentaient de freiner l'avancée des rebelles d'Ansarullah, dits Houthis, vers Sanaa. Les heurts entre les deux camps ont fait au moins 34 morts, dont 14 rebelles, depuis jeudi. Le Yémen est en proie à une crise politique depuis la chute en février 2012 de l'ancien président Ali Abdallah Saleh, après onze mois de contestations. Pour tenter d'éviter une nouvelle vague de violences, le président Abd Rabbo Mansour Hadi a cédé mardi à une partie des exigences des rebelles en annonçant qu'il désignerait dans un délai d'une semaine un nouveau Premier ministre et reverrait à la baisse d'environ 30% le prix du carburant.

I R A K : 18 morts dans un double attentat au nord de Bagdad ...

Au moins 10 personnes ont été tuées et 30 autres blessées dans deux attentats suicides, aux voitures chargées d'explosifs, lundi dans le nord de Bagdad, ont indiqué des sources policières et médicales. Les attentats se sont produits dans la ville de Dhouliouya, que les membres du groupe armé de l'Etat islamique (EI) tentent de prendre entièrement, selon les mêmes sources. Le premier kamikaze a fait sauter son véhicule à une barrière protégeant le secteur de Jobour dans le sud de la ville, et le second a suivi en pénétrant dans la zone où il a fait exploser son véhicule, selon les sources de sécurité.

Une source médicale a confirmé le bilan de 10 morts, dont des policiers, dans cette ville située à 90 km au nord de Bagdad. Les forces de sécurité et les membres de tribus ont réussi ces dernières semaines à repousser les assauts des groupes armés qui cherchent à prendre entièrement le contrôle de Dhouliouya après s'être emparés d'une partie.

Les attentats se sont produits dans la ville de Dhouliouya, à 90 km au nord de Bagdad, que les membres du groupe armé de l'Etat islamique (EI) tentent de prendre entièrement, ont également fait

plus de 50 blessés, selon les mêmes sources. Selon un officier de la police, cité par la presse, des hommes armés ont lancé un assaut contre la ville, notamment contre le secteur de Jobour dans le sud de la cité, où est concentré la puissante tribu des Jobouri. «Les assaillants ont attaqué très tôt la ville mais ont été repoussés par les forces de sécurité et les membres de tribus», a précisé un autre officier.

Durant les combats, un kamikaze à bord d'une voiture bourrée d'explosifs a fait exploser son véhicule à une barrière protégeant le secteur de Jobour, et un second a suivi en pénétrant dans la zone où il a fait exploser son véhicule, a-t-il ajouté.

Au moins 18 personnes dont des policiers ont été tuées et 56 blessées dans les violences, selon ces officiers. Un bilan confirmé par une source médicale. Un précédent bilan faisait état de 10 morts et de 30 blessés.

Les forces de sécurité et les membres de tribus ont réussi à repousser les insurgés qui font souvent des incursions dans la ville. L'EI, depuis son offensive lancée le 9 juin, contrôle de larges pans du territoire à l'ouest, au nord et à l'est de Bagdad.



PROGRAMME DU JOUR

TF1

06:05 Jeunesse : Franklin
06:15 Jeunesse : Franklin
06:30 Jeunesse : TFou
10:10 Sport : Automoto
11:00 Sport : Téléfoot
11:50 Sport : L'affiche du jour
11:55 Culture Infos : Météo
11:58 Culture Infos : Météo des plages
12:00 Divertissement : Les douze coups de midi
12:45 Culture Infos : Météo
12:48 Culture Infos : Trafic info
12:55 : Du côté de chez vous
13:00 Culture Infos : Journal
13:30 Culture Infos : Reportages
14:15 Divertissement : La menteuse
15:15 Divertissement : La disparition de mon enfant
17:05 Divertissement : Bienvenue au camping
18:10 Divertissement : Secret Story
19:00 Divertissement : Au pied du mur
19:55 Culture Infos : Météo
20:00 Culture Infos : Journal
20:30 Culture Infos : My Million
20:35 Culture Infos : Météo
20:40 Série TV : Nos chers voisins
20:45 Série TV : Pep's
20:55 Série TV : Mentalist
21:45 Série TV : Mentalist
22:35 Série TV : Mentalist
23:35 Culture Infos : Restos du cœur

2

06:00 Divertissement : Les Z'amours
06:35 Jeunesse : La guerre des Stevens
06:55 Jeunesse : La guerre des Stevens
07:25 Jeunesse : La guerre des Stevens
07:45 Série TV : Tandoori & hamburgers
08:05 Série TV : Tandoori & hamburgers
08:30 Culture Infos : Sagesses bouddhistes
08:45 Culture Infos : Islam
09:15 Culture Infos : Judaïca
09:30 Culture Infos : Chrétiens orientaux : foi, espérance et traditions
10:00 Culture Infos : Présence protestante
10:30 Culture Infos : Le jour du Seigneur
12:05 Divertissement : Tout le monde veut prendre sa place
12:55 Culture Infos : Météo 2
13:00 Culture Infos : Journal
13:20 : 13h15, le dimanche...
14:00 Culture Infos : Toute une histoire
15:15 Culture Infos : L'histoire continue
15:45 Culture Infos : Comment ça va bien !
17:00 Divertissement : Le monument préféré des Français
17:55 Divertissement : Face à la bande
18:55 Divertissement : N'oubliez pas les paroles
19:25 Divertissement : N'oubliez pas les paroles
19:55 Culture Infos : Météo 2
20:00 Culture Infos : Journal
20:40 Série TV : Parents mode d'emploi
20:42 Culture Infos : Beau travail
20:43 Divertissement : Alcaline l'instant
20:44 Culture Infos : Météo 2
20:45 Culture Infos : Secrets d'histoire
22:35 Culture Infos : Tête haute : 8 mois de bagarre
23:30 Divertissement : D'un 11-Septembre à l'autre

3

06:00 Culture Infos : EuroNews
06:35 Jeunesse : Jimmy Neutron
06:59 : Georges, le petit curieux
07:24 Série TV : Georges, le petit curieux
07:50 Série TV : Georges, le petit curieux
08:13 Série TV : La chouette & Cie
08:24 Jeunesse : Garfield & Cie
08:48 Jeunesse : Garfield & Cie
09:11 Jeunesse : Garfield & Cie
09:36 Jeunesse : Tom et Jerry
10:23 Série TV : Les as de la jungle à la rescousse
11:08 Jeunesse : Les Dalton
11:16 Jeunesse : Les Dalton

11:23 Jeunesse : Les Dalton
11:31 Jeunesse : En sortant de l'école
11:34 Culture Infos : Des baskets dans l'assiette
11:45 Culture Infos : Expression directe
11:55 Culture Infos : Météo
12:00 Culture Infos : 12/13 : Journal régional
12:10 Culture Infos : 12/13 dimanche
12:50 Culture Infos : 30 millions d'amis
13:20 Divertissement : Inspecteur Barnaby
14:55 Sport : Équitation
14:55 Série TV : Un cas pour deux
16:10 Divertissement : Des chiffres et des lettres
16:50 Divertissement : Harry
Harry
17:25 Divertissement : Un livre, un jour
17:30 Divertissement : Slam
18:10 Divertissement : Questions pour un champion
18:55 Culture Infos : Objectif indépendance
19:00 Culture Infos : 19/20 : Journal régional
19:18 Culture Infos : 19/20 : Edition locale
19:30 Culture Infos : 19/20 : Journal national
19:58 Culture Infos : Météo
20:00 Sport : Tout le sport
20:15 Série TV : Plus belle la vie
20:42 Culture Infos : Beau travail
20:45 Divertissement : Commissaire Laviolette
22:20 Culture Infos : Météo
22:25 Culture Infos : Grand Soir 3
23:15 Divertissement : Du côté de chez Dave, l'intégrale

CANAL+

07:05 Série TV : Stella et Sacha
07:15 Série TV : Larva
07:20 Jeunesse : Kika & Bob
07:30 Série TV : Camp Lakebottom
07:45 Série TV : Camp Lakebottom
07:55 Jeunesse : Oggy et les cafards
08:00 Jeunesse : Oggy et les cafards
08:10 Série TV : Les Crumpets
08:25 Cinéma : Le choc des générations
10:05 : Jamel Comedy Club
10:35 Cinéma : Né quelque part
11:55 Culture Infos : La météo
12:00 Divertissement : L'oeil de Links
12:45 Culture Infos : Le JT
13:05 Sport : La grille
13:55 Sport : Formule 1
14:10 Cinéma : 40 ans : mode d'emploi
14:45 Sport : La Rochelle / Toulouse
14:55 Série TV : The Newsroom
15:50 Culture Infos : National Geographic
16:35 Cinéma : Blue Jasmine
18:15 Série TV : Pendant ce temps...
18:17 Série TV : Pendant ce temps...
18:20 Série TV : Mon oncle Charlie
18:45 Culture Infos : Le JT
19:05 Divertissement : Le grand journal
20:00 Divertissement : Le grand journal, la suite
20:25 Divertissement : Le petit journal
20:55 Cinéma : Grand Central
22:23 Divertissement : Plateaux cinéma indépendant
22:25 Cinéma : Zaytoun

M6

06:00 Divertissement : M6 Music
07:00 Divertissement : Absolument stars
09:45 Série TV : Malcolm
10:10 Série TV : Malcolm
10:35 Série TV : Malcolm
11:10 Sport : Sport 6
11:20 Sport : Turbo
12:40 Culture Infos : Météo
12:45 Culture Infos : Le 12.45
13:05 Culture Infos : Maison à vendre
15:45 Divertissement : Mauvais fils
17:40 Divertissement : Les reines du shopping
18:50 Culture Infos : 100 % mag
19:40 Culture Infos : Météo
19:45 Culture Infos : Le 19.45
20:10 Série TV : Scènes de ménages
20:45 Cinéma : Hancock
22:25 Cinéma : Kick-Ass

TÉLÉ

La sélection

TF1**19h55**

Mentalist



Résumé

Depuis la mort d'un suspect, Jane concentre son attention sur le shérif McAllister. Quand un meurtre est commis à Napa, dans la juridiction de McAllister, Jane s'arrange pour que son équipe soit mise sur l'affaire. La victime est un livreur de pizzas nommé Larry Bonner, venu en ville pour assister à un mariage. Lorsque les manières de Jane finissent par provoquer l'ajournement de la cérémonie, Van Pelt se livre à un vibrant plaidoyer en faveur du mariage. Le discours est très apprécié par Wayne. Pendant ce temps, Jane tente d'appâter McAllister afin de le pousser à révéler ses véritables intentions...

2**19h45**

Secrets d'histoire

Résumé

Pour célébrer le 800e anniversaire de la naissance de Louis IX, plus connu sous le nom de Saint Louis, Stéphane Bern revient sur le parcours du plus illustre des souverains capétiens et le seul roi de France canonisé. L'animateur dévoile lors d'une visite l'abbaye de Royaumont dans l'Oise, que le jeune Louis IX a fait bâtir au XIIIe siècle en n'hésitant pas à porter les pierres lui-même. Porté par une foi inébranlable, ce dernier a participé à deux croisades et a fondé la ville d'Aigues-Mortes pour embarquer son armée. Louis IX a également modernisé les institutions judiciaires de son royaume et posé les bases fondatrices de la nation française. Le mythe du saint roi fascine à toutes les époques.

**3****19h45**

Commissaire Laviolette



Résumé

Un jeune boucher est retrouvé mort au fond d'un fossé à quelques kilomètres de Digne. Un bouquet d'herbes sèches et son nom manuscrit, assortis d'une appréciation mystérieuse, ont été épinglez sur son cadavre par le tueur. Deux nouveaux meurtres ont lieu peu après. Les corps des victimes, de jeunes gens eux aussi, sont découverts au centre de la même mise en scène macabre. Le commissaire Laviolette, en charge de l'enquête, découvre un univers glaçant. Derrière la respectabilité de façade et les apparences se cachent en effet les pires réalités. Qui a bien pu se rendre coupable de tels crimes ?...

CANAL+**19h55**

Grand Central

Résumé

Jusqu'ici, Gary a navigué à vue dans sa vie professionnelle. Rejeté par sa famille, il enchaîne les petits boulots sans réelle perspective d'avenir. Son existence bascule quand il est embauché dans une centrale nucléaire. Il travaille au plus près des réacteurs, où les doses radioactives sont les plus fortes. Sur place, le jeune homme, volontiers frondeur, gagne enfin un peu d'argent ainsi qu'un peu de réconfort. Tandis que les radiations le contaminent progressivement, une autre forme de chimie l'irradie, puisqu'il tombe amoureux de Karole, la femme de Toni, un de ses collègues. Une romance passionnée qui pourrait bien lui coûter cher...

**1****19h50**

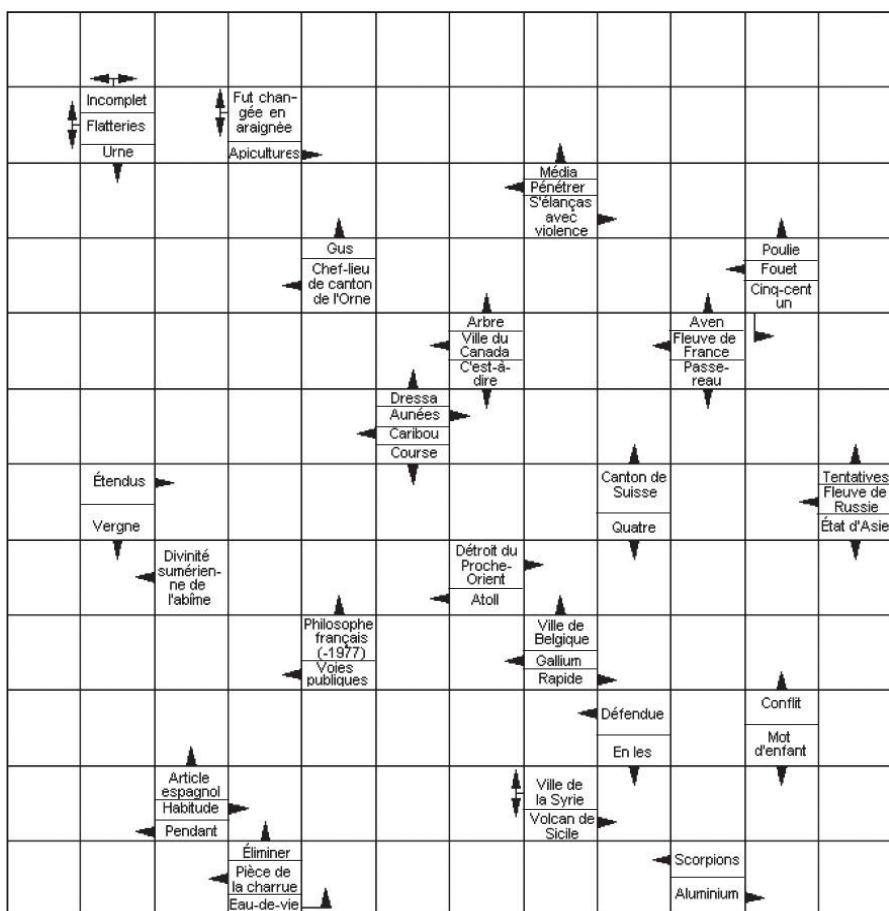
Hancock



Résumé

La population de Los Angeles est à bout de nerfs. Hancock, le super-héros local, multiplie les dégâts à travers la ville. Dépressif et alcoolique, Hancock est une tête de mule invulnérable dotée d'une force incroyable. Au fil du temps, il est devenu très impopulaire. Un jour, il fait la connaissance de Ray Embrey, un père de famille qui lui propose de s'occuper de ses relations publiques. D'abord sceptique, Hancock finit par accepter. Lorsqu'il rencontre l'épouse et le fils de Ray, il se met à rêver d'un avenir meilleur. Or, de nombreuses plaintes ont été déposées contre le super-héros. Sur les conseils de Ray, Hancock annonce qu'il se constitue prisonnier et qu'il entend payer sa dette à la société...

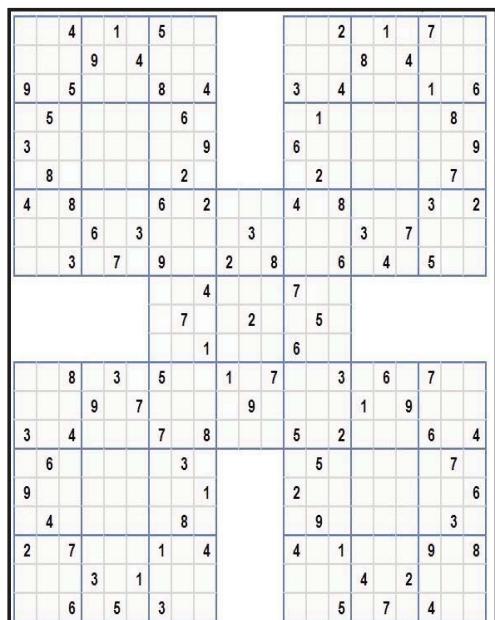
Mots fléchés n°711



Samouraï-Sudoku n°711

Les problèmes de sudoku samouraï se composent de cinq grilles de sudoko entrelacées. Les règles standard du sudoko s'appliquent à chacune de ces cinq grilles. Placez les chiffres de 1 à 9 dans les cases vides de chaque grille. Chaque ligne, chaque colonne, et chaque région 3x3 doit contenir une fois les chiffres de 1 à 9.

Chaque sudoko samourai a une solution unique et peut être résolu par la logique pure.



Mots croisés n°711

Horizontalement:

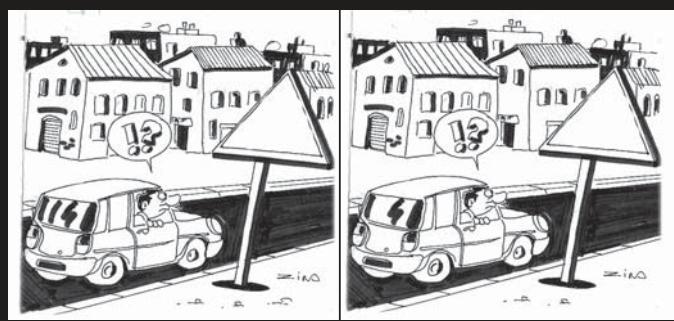
- Polygon à quatre côtés
- Relatifs aux ultrasons
- Grand oiseau d'Australie - Article contracté - Branche mère de l'Oubangui
- Branche mère de l'Oubangui
- Ensemble des traverses d'une voie ferrée
- Affronts - Logement
- Signes d'altération qui hausse d'un demi-ton - Volcan d'Italie
- Pronom personnel - Ensemble des traverses d'une voie ferrée
- Insecte hétéroptère - Deux
- Prénom masculin - Erre
- Prénom féminin - Deux
- Prénom - Négation
- Prénom - Note - Soldat américain
- Qui a des pousses serrées, abondantes - Action ou parole stupide
- Radium - Mendélévium - Tendons
- Couleur - Bière anglaise
- Cornemuse d'un type très répandu au Moyen Âge -

Verticalement:

- Petite quantité - Note
- Prêtre et patron des gens de loi
- Année - Levier à l'usage de la grosse artillerie - En les
- Racle la gorge - Dialecte
- Époque - Qui suit des études
- Lui à nouveau - Risque - Eau-de-vie
- Alcaloïde de la fève de Calabar - Abandonna
- Prénom - Note
- Parcelle - Note - Soldat américain
- Qui a des pousses serrées, abondantes - Action ou parole stupide
- Radium - Mendélévium - Tendons
- Couleur - Bière anglaise
- Cornemuse d'un type très répandu au Moyen Âge -

1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12

7 erreurs



Proverbes

Le peureux fait peu.

Proverbe algérien

Le silence est plus fort que la connaissance.

Proverbe berbère

Oublie les soucis, les soucis t'oublieront.

Proverbe arabe

Il n'y a pas de fumée sans feu.

Proverbe français

C'est arrivé un 9 septembre

- 1619 : Couronnement de Ferdinand II.
- 1774 : Résolutions du Suffolk pour protester contre les Intolerable Acts.
- 1776 : Les Treize Colonies deviennent les États-Unis.
- 1850 : la Californie devient le 31^e État des États-Unis.
- 1914 : Première bataille de la Marne (Première Guerre mondiale).
- 1941 : Début du siège de Leningrad (Seconde Guerre mondiale).
- 1943 : Début de l'Opération Avalanche (Seconde Guerre mondiale).
- 1948 : Proclamation de la république démocratique de Corée du Nord (fête nationale).
- 1955 : Rétablissement des relations diplomatiques entre l'URSS et la RFA.
- 1957 : Vote du Civil Rights Act par le Congrès américain.
- 1991 : Indépendance du Tadjikistan.
- 2001 : Assassinat du commandant de l'Alliance du nord Ahmed Shah Massoud.

Célébrations

- Corée du Nord : Fête de la république (1941).
- Costa Rica : Dia del Niño (Journée de l'enfant).
- États-Unis : Californie : California Admission Day (Fête de l'admission de la Californie), commémore l'admission de l'État dans l'Union en 1851.

FOOTBALL : LIGUE DES CHAMPIONS (DEMI-FINALE RETOUR)

TP Mazembe - ES Sétif le 28 septembre à Lubumbashi

La demi-finale retour de la Ligue des champions d'Afrique entre le TP Mazembe (RD Congo) et l'ES Sétif aura lieu le 28 septembre prochain à 15h00 à Lubumbashi, a indiqué lundi le club congolais de football sur son site officiel.

Quant à la rencontre aller, elle aura lieu le 20 septembre prochain à 21h00 au stade 8 Mai de Sétif.

L'autre demi-finale mettra aux prises les Congolais de l'AS Vita Club aux Tunisiens du CS Sfaxien. La manche aller se jouera en RD Congo le 21 octobre et le match retour le 27 septembre à Sfax.

La finale aller est prévue entre le 24 et le 26 octobre et le retour entre le 31 octobre et le 2 novembre



2014. D'autre part, le TP Mazembe poursuit sa préparation en vue de la demi-finale aller contre Sétif en disputant un match amical contre le FC MK de Kinshasa (2-1) dimanche.

Les deux buts des Corbeaux ont été inscrits par Osman Cisse (19') et Jonathan Bolingi (45').

Programme des 1/2 finales:
Samedi 20 septembre 2014

TRANSFERT

Sollicité par la JS Kabylie, Jugurtha Hamroun à l'essai au Levski Sofia

L'ancien milieu international olympique algérien, Jugurtha Hamroun, libre depuis la fin de son contrat à Karabükspor (division 1 turque de football), a été mis à l'essai par le club bulgare de Levski Sofia, rapporte lundi la presse locale.

Sollicité également par la JS Kabylie (Ligue 1 algérienne), Hamroun devrait retourner en Bulgarie, après avoir joué lors de la saison 2011-2012 au Chernomorets Burgas.

L'ancien joueur de l'EG Guingamp (Ligue 1 française) avait rejoint le championnat turc en 2012.

Hamroun (25 ans) avait été sélectionné en équipe nationale olympique, où il avait pris part au tournoi qualificatif aux jeux olympiques JO-2012 de Londres, disputé décembre 2011 au Maroc.



LIGUE 2 PROFESSIONNELLE DE FOOTBALL (3^e J) CRB Aïn Fakroun-USMM Hadjout décalé au samedi 13 septembre

Le match entre le CRB Ain Fakroun et l'USMM Hadjout, comptant pour la 3^e journée du championnat professionnel de Ligue 2 de football, a été décalé au samedi 13 septembre au stade d'Oum El-Bougah (16h00), a annoncé lundi la Ligue de football professionnel (LFP) sur son site officiel. Cette rencontre a

été décalée en raison de l'indisponibilité la veille du stade de Zerdani-Hassouna à Oum El-Bougah, qui abritera le vendredi 12 septembre le match entre l'US Chaouia et l'AB Merouana. Les autres rencontres de cette 3^e journée se joueront le vendredi.

APS



S o l u t i o n

Sudoku N°709

1	5	2	4	7	8	3	9	6
7	4	6	1	3	9	2	5	8
3	8	9	2	5	6	7	4	1
8	1	5	7	4	3	9	6	2
2	6	3	5	9	1	4	8	7
4	9	7	8	6	2	5	1	3
9	2	8	3	1	5	6	7	4
6	7	1	9	2	4	8	3	5
6	3	4	6	8	7	1	2	9

9	6	7	3	1	8	2	4	5
1	3	2	5	4	6	8	9	7
5	8	4	2	7	9	3	6	1
2	4	8	7	9	5	6	1	3
3	7	6	1	6	4	9	2	8
6	1	9	8	3	2	5	7	4
8	9	3	4	2	7	1	6	5
4	2	1	6	5	3	7	8	9
7	5	6	9	8	1	4	3	2

Mots Croisés N°709

HORTICULTURE
AMOUR■REELUE
LIBERTIN■ME■
ES■RUINA■RE
TSF■PRAIRIES
EINSTEIN■ON■
ROSSI■R■S■TI
■NE■OMERTA■V
G■ANNE■AEREE
RA■OSSEMENTS
AMEN■S■ILI■
SIROTES■EMOI

Mots Fléchés N°709

PALISSADIQUE
INUSUEL■DURS
NAGER■UNIE■S
ATERIEN■OBEI
CE■AMR■STERE
OXONIUM■ECRU
TIN■SPICS■A
HECT■TEL■OTE
E■LAVIT■AMIE
QUEUSOT■COQS
UND■D■NEON■UT
EIDERS■HEBEI

CAN-2015

L'Algérie risque la disqualification à cause de piratage de matchs par des chaînes privées

La sélection algérienne de football risque la disqualification des éliminatoires de la coupe d'Afrique des nations (CAN-2015) en raison du "piratage de ses matchs par des chaînes de télévisions privées algériennes", a indiqué lundi le président de la fédération algérienne de football (FAF), Mohamed Raouraoua.

"Mon attention a été attirée dernièrement sur le passage sur des chaînes de télévision privées algériennes de longues séquences de la rencontre de la sélection nationale à Addis-Abeba.

Ce comportement met en péril l'avenir de notre équipe dans les éliminatoires de la CAN", s'est indigné Raouraoua.

"Aucune chaîne de télévision n'a le droit de passer des matchs ou des séquences de matchs sans en avoir acheté les droits des parties concernées.

La Confédération africaine de football ne passera pas sous silence un tel acte, et elle peut aller jusqu'à disqualifier la sélection du pays concerné", a expliqué le patron de la FAF.

Il a profité de l'occasion pour appeler les responsables des chaînes de télévision en question à éviter un tel comportement pour "ne pas porter préjudice à la sélection nationale". Les Verts ont débuté les éliminatoires de la CAN-2015 par un déplacement à Addis-Abeba où ils ont battu la sélection éthiopienne (2-1), samedi dernier pour le compte du groupe B.

Ce match a été diffusé exclusive-



ment sur une chaîne de télévision satellitaire arabe spécialisée qui détient les droits de retransmission des rencontres des éliminatoires ainsi que de la phase finale de la CAN.

Raouraoua : Les Verts menacés par un huis clos à domicile

La sélection algérienne de football risque de disputer à huis clos ses prochains matchs à domicile, en cas de jet de projectiles, de fumigènes ou autres objets, lors de la réception de son homologue malien mercredi à Blida pour le compte de la 2e journée des éliminatoires de la CAN-2015, a averti lundi le président de la fédération algérienne de football (FAF), Mohamed Raouraoua.

"La FAF a déjà éprouvé d'un blâme de la part de la Fifa pour comportement anti sportif de nos supporters. Un autre dépassement lors du match face au Mali pénaliserait notre équipe nationale qui se produira alors sans la présence de ses supporters lors des prochains matchs à domicile", a prévenu le premier responsable du sport roi en Algérie.

Raouraoua, qui s'exprimait en marge de la signature d'un contrat de partenariat entre la FAF et l'ATM Mobilis à Alger, a profité de l'occasion pour appeler les fans algériens, attendus en force mercredi au stade Mustapha-Tchaker de Blida, à faire preuve de sens de responsabilité, en évitant l'usage des fumigènes ou du laser.

"C'est le moment où jamais de se montrer responsables et soucieux de l'avenir de l'équipe nationale. J'appelle nos supporters à être fair-play face au Mali pour ne pas porter préjudice à notre sélection. Il faudra donner l'exemple et surtout ne pas siffler l'hymne national de l'adversaire", a demandé encore Raouraoua des supporters du Club Algérie.

Il s'agira de la première rencontre des protégés du nouvel entraîneur national, le Français Christian Gourcuff, devant leur public depuis le 5 mars dernier. Un rendez-vous qui intervient également après trois mois du parcours honorable des Verts en coupe du monde pendant laquelle ils se sont qualifiés pour la première fois aux huitièmes de finale.

Un exploit qui devrait attirer la grande foule mercredi au stade de Blida, surtout que l'équipe nationale vien de réussir une entrée fracassante dans les éliminatoires de la coupe d'Afrique en allant s'imposer sur le terrain de l'Ethiopie (2-1), samedi dernier dans le cadre de la première journée des qualifications (Groupe B). Evocant ces qualifications, le président de la FAF a assuré que "tous les moyens sont mobilisés pour que l'équipe nationale décroche son billet pour le Maroc", se félicitant des conditions dans lesquelles la sélection algérienne effectue ses déplacements en Afrique, conditions qui n'ont rien à envier aux grandes sélections du monde.

"Grâce au concours de l'Etat, nous n'avons désormais rien à envier aux grandes sélections au monde en matière de moyens. Lors de notre dernier déplacement à Addis-Abeba, nous avons bénéficié d'un avion spécial lequel nous a permis de regagner vite le pays après le match afin d'entamer la préparation du rendez-vous de mercredi. Ce n'est pas le cas par exemple de notre adversaire, la sélection malienne qui a du transiter par le Maroc pour atterrir à Alger en prévision du deuxième match entre les deux équipes", s'est-il réjoui.

APS

PUBLICITE

FOOTBALL : CAN-2015 (2^e J) ALGÉRIE-MALI Kasperszak : «Nous sommes prêts à affronter les Algériens»

Le sélectionneur de l'équipe malienne de football, le Franco-polonais, Henryk Kasperszak, a estimé lundi à Alger que les «Aigles» sont prêts à affronter l'Algérie ce mercredi à Blida (20h30), dans le cadre de la 2^e journée (Gr B) des qualifications à la Coupe d'Afrique des nations CAN 2015, tout en précisant qu'il a son idée sur les Verts.

«Nous avons effectué ce déplacement avec la ferme intention de revenir avec un bon résultat. Nous sommes prêts à affronter l'Algérie qui reste une bonne équipe. La victoire décrochée chez nous face au Malawi nous a fait beaucoup de bien, notamment sur le plan moral», a affirmé les coach du Mali, à l'arrivée de la délégation malienne à l'aéroport Houari-Boumediène d'Alger. Pour ses débuts dans les qualifications, le Mali s'est imposé dimanche à Bamako face au Malawi (2-0), alors que l'Algérie est allée gagner à Addis-Abeba face à l'Ethiopie (2-1).

«L'équipe algérienne n'est pas inconsciente pour nous, j'ai mon idée sur cette équipe. Je vais concocter un schéma



qui devrait nous permettre de réaliser un bon résultat à Blida. Les joueurs sont conscients de la tâche qui les attend, et compétent aborder ce rendez-vous en possession de tous leurs moyens, que ce soit sur le plan physique ou moral», a-t-il ajouté. Appelé à évaluer les chances de chaque formation dans la qualification à la prochaine CAN, prévue au Maroc (17 janvier-8 février), Kasperszak a refusé l'idée de placer l'Algérie et le Mali comme des super-favoris.

«Je refuse de placer l'Algérie et le Mali

comme favoris du groupe, pour moi, toutes les équipes se valent, et le facteur surprise reste de mise dans ce genre de compétitions», a-t-il conclu. Côté effectif, le Mali sera amoindri par l'absence de son gardien de but, Mamadou Samassa, suspendu.

Les coéquipiers de Seydou Keita (AS Rome), hébergés à l'hôtel Sheraton d'Alger, effectueront en fin d'après midi une séance de décrassage, avant leur unique séance d'entraînement prévue ce mardi, sur la pelouse du stade de Blida, à l'heure du match.

ALGÉRIE - MALI

Les «Aigles» à pied d'œuvre à Alger

La sélection malienne de football, est arrivée lundi après midi à Alger, en vue du match face à l'Algérie, prévu ce mercredi au stade Mustapha-Tchaker de Blida (20h30), dans le cadre de la 2^e journée (Gr B) des qualification à la Coupe d'Afrique des nations CAN 2015.

Composée de 31 personnes, la délégation malienne a été accueillie à son arrivée par le vice-président de la fédération algérienne de football (FAF), Djahid Zefzef, et des représentants de la représentation diplomatique malienne en Algérie. Les coéquipiers de Seydou Keita (AS Rome), hébergés à

l'hôtel Sheraton d'Alger, effectueront en fin d'après midi une séance de décrassage, avant leur unique séance d'entraînement prévue ce mardi, sur la pelouse du stade de Blida, à l'heure du match.

A l'occasion de l'entame des qualifications, le Mali, dirigée par le technicien franco-polonais, Henryk Kasperszak, a battu dimanche à Bamako le Malawi (2-0), alors que l'Algérie est allée s'imposer à Addis-Abeba face à l'Ethiopie (2-1). Dans l'autre match du groupe, le Malawi accueillera ce mercredi l'Ethiopie à Blantyre.

Le portier Mamadou Samassa, suspendu, remplacé par N'tji Michel

Le sélectionneur de l'équipe malienne de football, le Franco-polonais, Henryk Kasperszak, a fait appel aux services du gardien de but du CS Dougoulofia (division 1 malienne), N'tji Michel, pour remplacer Mamadou Samassa, suspendu, en vue du match face à l'Algérie prévu ce mercredi à Blida (20h30) dans le cadre de la 2^e journée (Gr B) des qualifications à la CAN 2015, rapporte lundi la presse locale.

Mamadou Samassa, sociétaire de l'EA Guingamp (Ligue 1 française) s'est fait expulser lors du match disputé à domicile face au Malawi (2-0), dimanche à Bamako.

L'équipe malienne ralliera ce lundi après midi Alger en vue de son opposition face aux Verts, vainqueurs samedi en déplacement face à l'Ethiopie (2-1).

Le Mali, effectuera à son arrivée une séance de décrassage, avant son ultime séance prévue ce mardi au stade de Mustapha-Tchaker à l'heure du match.



LA VOILE

La régate Oran-Carthagène-Oran sera rééditée en 2015

La régate internationale Oran-Carthagène-Oran sera rééditée durant l'été 2015, ont annoncé dimanche à Oran les organisateurs algériens et espagnols de cette manifestation sportive.

Cet événement dont la première édition a pris fin vendredi soir au port d'Oran sera réédité l'année prochaine, a-t-on précisé lors d'une cérémonie organisée au profit des participants par l'Assemblée populaire de la wilaya (APW).

Les hôtes de la capitale de l'Ouest se sont félicités de la réussite de la régate qui leur a également permis d'apprécier la richesse et la beauté du patrimoine culturel de la ville. La qualité



des relations algéro-espagnoles a été mise en exergue à cette occasion par le wali d'Oran, M. Abdelghani Zaâline et le Consul général d'Espagne, M. Carlos Barcena Portoles.

«La qualité des relations entre nos deux pays a toujours été excellente, et à travers la régate les participants ont remarquablement cimenté les liens entre nos deux peuples», a souligné M. Portoles.

La régate a été organisée par l'Association de l'environnement «Phénicia» en collaboration avec la ligue oranaise de voile et la Direction de la jeunesse et des sports (DJS), dans le cadre d'un jumelage avec le club sportif de Carthagène (Espagne).

FIFA

Blatter se représente pour un 5e mandat en juin prochain



Le président de la Fédération internationale de football (FIFA) le Suisse Joseph Blatter a confirmé lundi à Manchester qu'il serait candidat à un 5^e mandat à la tête de l'instance dirigeante du football mondial.

«J'en informerai le comité exécutif. C'est une question de respect de dire à la famille du football: «Oui, je serai prêt, je serai candidat», a expliqué Blatter dans un message vidéo diffusé à Manchester (Grande-Bretagne) dans le cadre du Soccerex, congrès autour du football.

Le dirigeant suisse est à la tête de la FIFA depuis 1998. Il y a quelques jours, le président de l'UEFA le français Michel Platini avait annoncé qu'il ne se présentait pas face à Blatter. L'ancien bras droit de Balster à la FIFA, Jérôme Champagne avait décidé en janvier 2014 de se présenter à l'élection de l'institution. Il est le seul concurrent du président actuel. L'élection présidentielle de la Fédération internationale de football aura lieu à São Paulo en juin 2015.

COUPE DU MONDE 2022 AU QATAR

Les périodes janvier-février et novembre-décembre comme alternatives



La fédération internationale de football (FIFA), a mis à l'étude les périodes de janvier-février 2022 et novembre-décembre 2022 comme alternatives éventuelles à l'été pour le déroulement de la Coupe du monde au Qatar, a annoncé lundi l'instance mondiale.

«Le secrétaire général de la FIFA Jérôme Valcke a expliqué que, conformément au choix de l'organisateur, le Mondial devait se tenir en 2022. Les options de janvier-février 2022 et novembre-décembre 2022 ont été présentées comme des alternatives à juillet-juillet 2022, et des commentaires ont déjà été formulés», écrit la FIFA dans un communiqué à l'issue de la première réunion du groupe de travail sur le calendrier international 2018-2024.

La désignation du Qatar pour organiser le Mondial-2022 a fait polémique concernant ses conditions d'attribution, conduisant la FIFA à ouvrir une enquête. Mais la programmation du tournoi en plein été, avec des températures très élevées, a également amené la FIFA à réfléchir à une alternative.

En mai, le président de la FIFA Joseph Blatter, candidat à un cinquième mandat, avait estimé que confier le Mondial-2022 en été au Qatar avait été une «erreur» et jugé «plus que probable» que la compétition se jouerait en hiver. Le président de l'UEFA, Michel Platini, a depuis le début fait savoir sa préférence pour des matches en hiver.

Lors de la prochaine réunion, prévue en novembre 2014, les participants seront invités à détailler l'impact qu'auraient les nouvelles dates proposées sur leurs compétitions et activités. Le groupe de travail se réunira ensuite en février 2015.

APS

GIROUD vers une prolongation ?

D'après le Daily Mail, Arsène Wenger espérerait prolonger le contrat de deux de ses joueurs, Olivier Giroud et Mikel Arteta. Sous contrat jusqu'en juin 2016, l'international français pourrait étendre son bail jusqu'en 2018. L'ancien Montpelliérain est indisponible jusqu'à la fin de l'année, après s'être blessé contre Everton le 23 août dernier.



GARETH BALE dans un nouveau poste ?

La lourde défaite du Real Madrid face à la Real Sociedad oblige Carlo Ancelotti à revoir ses plans. Selon Marca, il pourrait revenir au schéma tactique de la saison passée, avec Bale dans le rôle de Di Maria au milieu de terrain.

Carlo Ancelotti a du pain sur la planche. La faute à son président Florentino Pérez qui lui met chaque été entre les pattes des recrues d'envergure. Il y a un an, l'entraîneur italien avait dû composer avec l'arrivée de Gareth Bale, qu'il n'avait pas du tout réclamé. Comment intégrer un joueur dont le poste était le même que Cristiano Ronaldo ? Ancelotti a trouvé la parade en l'installant à droite et le terrain lui a finalement donné raison. Cet été, l'Italien a de nouvelles casquettes à gérer avec les arrivées de Kroos et James Rodriguez, mais aussi les départs de Di María et Xabi Alonso, deux hommes forts de son entrejeu lors du précédent exercice. La défaite subie il y a plus d'une semaine face à la Real Sociedad (sans Cristiano Ronaldo et avec un entrejeu Kroos-Modric-Isco) a prouvé que le Real Madrid cherchait encore son équilibre. Un équilibre qu'Ancelotti avait trouvé la saison passé avec un trident Di María-Xabi Alonso-Modric derrière la fameuse BBC (Bale-Benzema-Cristiano Ronaldo). Après avoir envisagé un 4-3-3 plus offensif avec James Rodriguez en numéro 10 derrière Benzema, l'entraîneur

du club merengue réfléchit désormais à une autre option, pour donner plus d'impact et de maîtrise à son milieu de terrain. Selon Marca, sa réflexion pourrait bien conduire à un changement de poste de Gareth Bale. Celui-ci viendrait récupérer le poste laissé vacant par Di María. Cela permettrait à Ancelotti de dégager une place pour James sur le côté droit de l'attaque, dans le rôle où il s'est révélé à Porto. Il faudrait cependant faire accepter à Bale l'idée de ce recul, et surtout le fait qu'il devra beaucoup défendre. De loin, l'idée semble plutôt bonne et le Gallois possède un volume de jeu nécessaire à ce poste. Mais lui qui a déjà accepté d'évoluer sur le côté droit ne va-t-il pas reconigner à être trimballé à un nouveau poste ? Carlo Ancelotti n'a pas fini de se remuer les méninges !



Zidane : «Continuer à travailler»

Pour la troisième fois en autant de rencontres, Zinedine Zidane et son équipe du Real Madrid Castilla se sont inclinés en championnat face au club de Fuenlabrada (1-

0). Une contre-performance de plus donc pour Zidane qui n'a pas caché son déception et son agacement après la rencontre : «Ça fait déjà

trois défaites. Ce sont mes débuts, donc forcément c'est toujours chiant de commencer comme ça, mais bon il faut continuer à travailler.»



VIDAL très rassurant pour son genou

Si on se réfère au Corriere dello Sport, on apprend que le milieu de la Juventus, Arturo Vidal, a fait le point à propos de son genou. Apparemment, le Chilien n'a plus aucun problème avec ce dernier.

«J'ai eu une pré-saison assez intense et j'en suis heureux. Jeudi, c'était normal d'avoir de la glace dessus. Cela fait partie du processus de récupération. Vous de-

vriez mieux vérifier ce qui se passe», a-t-il lâché aux journalistes. Histoire d'enfoncer le clou, le footballeur qui était dans le viseur de Manchester United, au cours du mercato estival, a ajouté que son genou sera bientôt «remis entièrement». Cette saison, Arturo Vidal a fait une apparition en Serie A au sein de l'équipe des Bianconeri qui est dirigée par l'entraîneur Massimiliano Allegri.

Durm prolonge



Révélation de la dernière saison, Erik Durm a prolongé ce week-end son contrat avec le Borussia Dortmund. Le latéral gauche de 22 ans a signé un bail de deux saisons supplémentaires. Lui qui était lié jusqu'en 2017 avec les Borussen l'est désormais jusqu'en 2019. «Erik est un grand et un garçon qui a les pieds sur terre ce qui correspond parfaitement au Borussia. Pour nous, il était clair qu'il fallait tenir compte de son excellente progression athlétique et prolonger son contrat», a déclaré le directeur sportif Michael Zorc. Arrivé en 2012 de Mayence, l'ancien club de son entraîneur Jürgen Klopp, Erik Durm, formé au poste d'ailier gauche, a été remplacé plus bas la saison dernière par l'homme fort du BVB afin de pallier l'absence longue durée de Marcel Schmelzer.

KROOS : «Je ne me suis pas trompé»



Cet été Tony Kroos a quitté le Bayern Munich pour rejoindre le Real Madrid et le milieu de terrain est revenu sur cette décision dans les colonnes de Bild. Categorical, le principal intéressé s'est montré très enjoué d'avoir rejoint l'écurie espagnole :

«Je ne me suis pas trompé. Je suis satisfait à 100% d'être au Real Madrid. Madrid, c'est encore un niveau au-dessus du Bayern Munich. Quand je repense à ma présentation, avec 20 000 supporters en tribunes alors que je n'avais jamais joué pour eux... C'est impensable en Allemagne.»

Édité par la SARL
DK NEWSDirecteur général
Abdelmadjid CHERBAL

Directeur de la rédaction

Abdelmadjid TAREB

RÉDACTION ADMINISTRATION

3, Rue du Djurdjura - Ben Aknoun - Alger TÉL. : 021.94.66.62/63 - FAX : 021.94.66.82

EMAIL : contact@dknews-dz.com - SITE : http://www.dknews-dz.com

PUBLICITE : S'adresser à 03, Rue du Djurdjura - Ben Aknoun - Alger TÉL. : 021.94.66.62 (63) /
FAX : 021.94.66.82 / E-MAIL : contact@dknews-dz.com - IMPRESSION : S.I.A.
Pour votre publicité, prière de s'adresser à l'Entreprise nationale de communication d'édition et de publicité - ANEP spa -
1, Avenue Pasteur - Alger - TÉL : 021.71.16.64 / 021.73.71.28 - FAX : 021.73.95.59 / 021.73.99.19

Mardi 9 Septembre 2014 - 15 Dhu al-qidah - N° 717 - Troisième année

ALGÉRIE - TUNISIE - LIBYE

Ghanouchi salue la position du Président Bouteflika rejetant toute ingérence étrangère en Libye

Le président de la République, Abdelaziz Bouteflika, a reçu un message du président du Mouvement tunisien Ennahda, Rached el-Ghanouchi, dans lequel il a salué sa position de rejet de toute ingérence étrangère dans les affaires internes de la Libye.

«Permettez-moi de vous adresser, au nom de tous les membres du Mouvement Ennahda et en mon nom personnel, mes remerciements et ma gratitude pour l'invitation et l'audience que vous m'avez accordée ainsi qu'à la délégation m'accompagnant pour nous concerter sur la situation dans la région et les moyens susceptibles de la prévenir contre les dangers qui la guettent tout en renforçant la coopération stratégique entre les pays de la région», a écrit M. El-Ghanouchi dans son message.

«Cette visite, qui nous a fortement marqués, reflète votre souci d'oeuvrer à la consolidation des relations fraternelles qui lient les deux pays frères», a-t-il souligné.

«L'audience que vous nous avez accordée pour examiner le devenir de la région a été d'une importance capitale en cette conjoncture marquée par de grands défis qui s'opposent à la région, notamment les ingérences étrangères et leurs répercussions sur sa sécurité et sa stabilité», a-t-il ajouté.

Le président du Mouvement Ennahda a salué dans ce sens la position du président de la République qui «rejette toute ingérence étrangère pour le règlement de la crise politique et sécuritaire en Libye, et prône le dialogue comme seul moyen de règlement des conflits».

EDUCATIONNATIONALE

10 milliards de DA consacrés à la restauration des établissements touchés par les catastrophes naturelles

Un montant de 10 milliards de DA a été consacré à la restauration et au réaménagement des établissements éducatifs touchés par les catastrophes naturelles, notamment le tremblement de terre qui a secoué Alger le 1^{er} août dernier, a annoncé lundi à Alger le ministre de l'Education nationale, Nouria Benghebrit.

Lors d'une conférence de presse, Mme Benghebrit a affirmé qu'un montant de 10 milliards de DA a été consacré à la restauration des établissements éducatifs touchés en 2014 par les différentes catastrophes naturelles, notamment à Alger qui a été secouée le 1^{er} août dernier par un tremblement de terre qui a causé des dégâts matériels à plusieurs établissements.

«L'APC demeure la seule habilitée à restaurer les écoles primaires touchées et le montant précité a profité à des wilayas et communes, à travers le territoire national», a estimé la ministre.

Le Président Bouteflika signe des décrets présidentiels portant ratification de quatre conventions arabes

Le Président de la République Abdelaziz Bouteflika, a signé des décrets présidentiels portant ratification de quatre conventions arabes, conformément à l'article 77-11 de la Constitution, indique lundi un communiqué de la présidence de la République.



Il s'agit, selon la même source, de la convention arabe contre la corruption, faite au Caire le 21 décembre 2010, la convention arabe de lutte contre le blanchiment d'argent et le financement du terrorisme, faite au Caire le 21 décembre 2010, la convention arabe contre la criminalité transnationale

organisée, faite au Caire le 21 décembre 2010 et la convention arabe de lutte contre la cybercriminalité, faite au Caire le 21 décembre 2010.

Le président du Parlement arabe en visite en Algérie

Le président du Parlement arabe, Ahmed Ben Mohamed al-Jarwan a entamé lundi une visite en Algérie durant laquelle il prendra part à une conférence sur «le rôle de la femme dans la préservation du tissu familial et la stabilité sociale» et rencontrera des responsables du parlement algérien.

M. Al-Jarwan était accueilli à son arrivée à l'aéroport Houari Boumediène par le président du conseil de la na-

tion Abdelkader Bensalah. La rencontre prévue les 10 et 11 septembre est organisée par la commission de la famille de la Ligue arabe en collaboration avec le ministère de la Solidarité nationale et de la Famille.

Elle vise notamment à mettre en exergue le rôle de la femme dans la protection de la famille contre les fléaux ainsi que dans la préservation de la cohésion familiale et la stabilité sociale.

M. Sellal s'entretient à Tunis avec son homologue français...



Le Premier ministre, Abdelmalek Sellal, s'est entretenu lundi à Tunis avec son homologue français Manuel Valls.

L'audience s'est tenue en marge de la Conférence internationale «Investir en Tunisie, Start-up démocratie» qui se poursuit à Tunis et à laquelle les deux responsables ont pris part.

Les discussions se sont déroulées en présence, notamment, du ministre algérien des Affaires étrangères, Ramtane Lamamra, et du chef de la diplomatie française, Laurent Fabius.

M. Sellal est arrivé dans la matinée à Tunis pour participer aux travaux de cette Conférence internationale.

ALGÉRIE - USA ... Et avec M^{me} Patterson

Le Premier ministre, Abdelmalek Sellal, s'est entretenu lundi à Tunis avec la secrétaire d'Etat américaine adjointe chargée du Moyen-Orient, Mme Anne Patterson. L'au-

dience s'est déroulée en marge de la Conférence internationale «Investir en Tunisie, Start-up démocratie» qui se poursuit à Tunis et à laquelle les deux responsables ont pris part.

Le ministre des Affaires étrangères, Ramtane Lamamra, et l'ambassadeur d'Algérie à Tunis, Abdellader Hadjar ont pris part à cette rencontre de M. Sellal avec Mme Patterson. APS

